

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2284 - MERCREDI 15 AVRIL 2015

MAXIMISATION DES RECETTES DE L'ÉTAT

Une seule régie pour l'impôt et la taxe

Le projet a fait l'objet d'intenses échanges lors du dernier forum sur le développement de l'industrie et le redressement productif. Pour son initiateur, il est indispensable de regrouper la Direction générale des douanes et accises, la Direction générale des impôts et la Direction générale des recettes administratives, domaniales et de participation. L'objectif poursuivi est d'arriver à maximiser les recettes de l'État.

Mais il y a des défis importants à relever, notamment la mise à niveau technique de ces régies financières. En d'autres termes, il s'agit de les doter des services informatiques en télé-procédure, en télé-déclaration et en télépaiement. Dans un pays aussi vaste que la RDC, il est impérieux de monter des politiques qui permettent effectivement d'optimiser les ressources financières. [Page 12](#)



Le siège de la DGDA à Kinshasa

JOURNÉE INTERNATIONALE DES ENFANTS DE LA RUE

Un plaidoyer en faveur des enfants défavorisés

L'action menée par le Centre d'accueil « Ndako ya biso » vise particulièrement la protection des droits de cette catégorie d'enfants. La matinée de plaidoyer pour plus de protection des enfants se trouvant en situation de rupture avec leurs familles organisée le 13 avril entre dans le cadre de la célébration de la Journée interna-

tionale des enfants de la rue. Dans leur message, les enfants ont notamment sollicité de l'autorité politico-administrative de la municipalité de Makala où est établi le centre une aide pour leur permettre à retrouver leur place dans la société et à regagner l'école comme tous les autres enfants de leur âge.

[Page 13](#)

FOOTBALL - AMICAL INTERNATIONAL

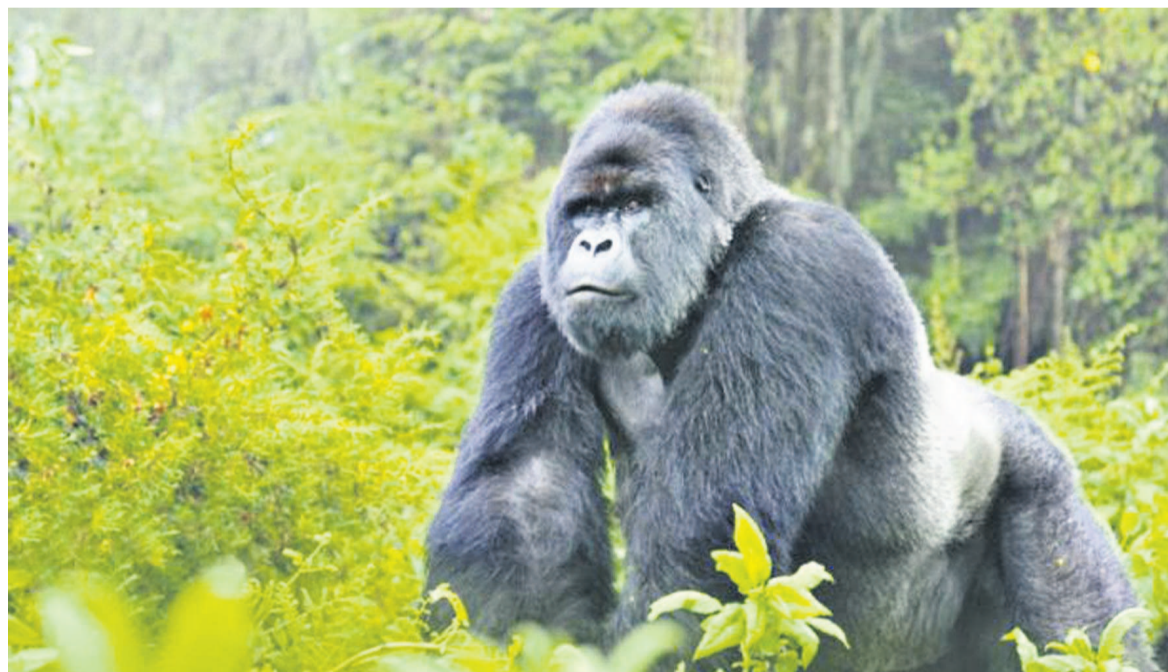
La RDC accueille le Gabon en mai à Kinshasa

Les Léopards recevront le 8 mai au stade Tata-Raphaël les Panthères du Gabon en match amical international. Cette rencontre ne se jouera pas à une date Fifa. Le sélectionneur Florent Ibenge, qui a récemment été chargé par la Fédération congolaise de football association de s'occuper des Léopards locaux, ne se contentera que des joueurs évoluant au pays.

Il s'agira, pour le sélectionneur national, de renforcer l'ossature des Léopards A qui amorcent les éliminatoires de la CAN 2017 en octobre 2015 et de former le groupe qui jouera en juin contre la République Centrafricaine pour le compte des éliminatoires de la 4^e édition du Championnat d'Afrique des Nations prévue pour 2016 au Rwanda. [Page 13](#)

ESPÈCES EN VOIE D'EXTINCTION

La RDC suspendue du commerce international



Un gorille de montagne

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) a suspendu la RDC du commerce de toutes ces espèces. Il ressort, après investigations, que des entreprises profiteraient

des défaillances des pouvoirs publics au pays dans le domaine de l'exploitation forestière afin de commercialiser illégalement des espèces menacées de disparition sur le marché international. Le RDC ne se conformerait pas, d'après la Cites, aux

exigences liées à l'accord international qui astreint les États de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent. [Page 12](#)

ÉDITORIAL

Respect !

Toujours à propos des Jeux africains qui marqueront, espérons-le, cette année 2015 d'un sceau indélébile, disons également ceci : s'il en va ainsi, c'est d'abord et avant tout aux équipes chargées de les organiser qu'il faudra rendre hommage. Car le travail accompli aura été titanesque dans tous les sens du terme, mobilisant vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant près de trois ans celles et ceux qui avaient pour mission de mener le projet à bien.

Respect donc aux quatre entités concernées directement par ce propos : le ministère des Sports et ses différents services, le Comité d'organisation des Jeux africains, la Délégation générale des grands travaux, le Cabinet du chef de l'État et ses conseillers. Chacune, à sa place et avec les pouvoirs qui lui sont dévolus, ces entités ont travaillé et continuent de travailler sans jamais se décourager, franchissant un à un les obstacles en tout genre qui se dressent et se dresseront jusqu'à la dernière minute sur leur route. Dès à présent, elles ont droit à la reconnaissance de la nation tout entière.

Si nous écrivons ces lignes, ici et aujourd'hui, c'est parce que nous sommes bien placés pour observer ce qui se passe sur le front éminemment stratégique de la préparation de ces Jeux. En contact permanent avec ces équipes de par le métier qui est le nôtre, nous voyons non seulement le travail qui s'effectue chaque jour sur le terrain, mais aussi la détermination, la volonté sans faille des responsables dans leurs différents domaines. Et ceci nous conduit à admirer sans réserve le courage avec lequel ils résolvent jour après jour les problèmes apparemment insurmontables auxquels ils se trouvent confrontés.

Le jour viendra où l'Afrique tout entière dressera le même constat et où les Congolais seront fiers d'avoir su mener à bien ces Jeux africains. Mais en attendant, il convient de dire à tous que nous sommes conscients de la grandeur de la tâche à laquelle ils et elles se sont attelés. Organisés dans un moment très particulier où le Congo s'appête à tourner une nouvelle page de son Histoire, la réussite des Jeux africains montrera ce dont nous sommes capables dès lors que nous sommes unis.

Respect donc !

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION CONGO-TURQUIE

La signature de nouveaux accords prévue à Brazzaville

Les deux pays ont pris cet engagement lors de la 2e session de la commission paritaire mixte tenue les 7 et 8 avril à Ankara en Turquie. Ces accords concernent précisément les domaines du commerce, et de la coopération économique et technique.

Les délégations turque et congolaise ont notamment résolu de signer dans les prochaines semaines à Brazzaville les accords sur la promotion et la protection réciproque des investissements, l'accord de partenariat économique et commercial. Ceci, dans le but de booster les interventions des opérateurs économiques des deux pays. Le secteur de la formation auquel les deux parties attachent une grande importance a été parmi les points d'intérêt de la rencontre d'Ankara. À ce sujet le ministre congolais des Affaires étrangères et son homologue turc ont procédé à la signature d'un Mémorandum d'entente. Et pour sceller leur coopération en la matière, la Turquie a pris la résolution d'augmenter le nombre de bourses d'études accordées au Congo.

La moisson de cette 2e session de la commission mixte s'est étendue à d'autres secteurs. En témoignent la construction prochaine par la Turquie d'un centre de conférences internationales et des Affaires à Kintélé et d'une cité gouvernementale au Centre-ville de Brazzaville ; la visite au Congo en mai 2015, d'une délégation de l'Agence Turque de coopération internationale (TIKA), pour discuter des modalités concrètes de coopération dans les secteurs prioritaires, ainsi que les modalités de la desserte du Congo par la compagnie aérienne turque « Turkish Airlines ».

Au cours des travaux, les deux parties ont fait le point sur l'évolution des relations bilatérales depuis la visite d'Etat effectuée en Turquie, en novembre 2012, par le président Denis Sassou Nguesso. Il en est résulté l'ouverture dans les deux capitales respectives des ambassades du Congo et de la Turquie et la tenue de la 1^{ère} session de la commission mixte. À cela s'ajoute la mise en œuvre des accords bilatéraux parmi lesquels celui sur

l'exemption de visas pour les détenteurs de passeport diplomatique ou de service.

Les négociations ont permis aussi d'examiner le cadre juridique de coopération bilatérale et de juger de l'opportunité de l'étendre à de nouveaux secteurs. Les deux délégations se sont en outre félicitées de l'évolution des relations économiques et socioculturelles entre les deux pays et ont réaffirmé leur détermination à développer d'avantage cette coopération.

En marge des travaux, le ministre Basile Koukébé a été reçu en audience par le président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan.

Notons que la délégation congolaise ayant participé à la 2e commission mixte Congo-Turquie était conduite par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Koukébé. Elle comprenait entre autres le ministre à la présidence, chargé de l'Aménagement du territoire, Jean Jacques Bouya, alors que celle de la Turquie était conduite par le vice-Premier ministre, Numan Kurtulmus

Nestor N'Gampoula

PCT/TALANGAÏ

Une formation des animateurs de sections pour renforcer leurs capacités managériales

Organisée le 11 avril, au siège du Parti Congolais du Travail du 6ème arrondissement Talangaï, cette formation avait pour but de donner aux animateurs des sections relevant des quartiers 63 et 66, des nouvelles connaissances sur la gestion de leurs structures. Ceux-ci pourront à leur tour assurer la bonne gestion de ces organes de base, au moment où le parti fait face aux grands enjeux politiques. Tous les animateurs des sections PCT du 6ème arrondissement ont pris part à cette formation spéciale initiée par Sylvestre Ossiala, membre du comité central du PCT, député de la troisième circonscription électorale de Talangaï.

Axée autour de deux thèmes: « Animateur d'un organe du PCT »

et « PCT : organisation et fonctionnement du parti politique », le séminaire a permis à Jean Eyenga, principal animateur, d'édifier les participants sur la responsabilité qui leur incombe, dans le bon fonctionnement du parti au niveau des instances de bases de Talangaï, dans un contexte marqué par de grands enjeux politiques.

« Le camarade Ossiala a compris l'intérêt d'animer le parti et pour l'animer il faut des moyens. Le premier moyen reste la formation des cadres, des responsables du parti. Cette formation trouve une place de choix dans le programme du parti, surtout à l'heure où nous sommes en face des grands enjeux politiques », a notamment souligné le secrétaire chargé à l'organisation

et mobilisation du comité PCT de Talangaï, Daniel Nguébila, qui a patronné la cérémonie.

Dans son exposé, le formateur a rappelé aux animateurs des structures politiques, leurs attributions, qui consistent entre autres à veiller à l'exécution des directives du parti ; susciter les adhésions pour renforcer les instances ainsi qu'assurer la coordination du parti à la base. En organisant cette formation, le PCT-Talangaï visait un seul objectif, à savoir la formation des animateurs des sections, en leur donnant des capacités managériales dignes des vrais leaders politiques, capables de porter haut l'étendard du parti au niveau de la base.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE ASSOCIATIVE

La Dynamique citoyenne « Po na Ekolo-Samu na Bwala » lance sa campagne de sensibilisation contre les antivaleurs

Dans le cadre de sa lutte contre les antivaleurs au sein des populations, la dynamique citoyenne « Po na Ekolo-Samu na Bwala », a procédé le 14 Avril à Brazzaville, au lancement officiel de sa campagne de sensibilisation contre les antivaleurs en milieu étudiant.

Dix-neuf établissements et associations étudiants parmi lesquels la Faculté des lettres et des sciences humaines, l'École supérieure de gestion, l'Institut des hautes études et de management, le collectif des étudiants sportifs, l'Association des juristes du Congo, la Faculté de droit et bien d'autres établissements universitaires ont, à cet effet, signé un protocole d'accord y relatif. Pour cette première phase, le thème de cette sensibilisation a porté sur le tribalisme.

Intervenant sur cette thématique, le premier coordonnateur adjoint de cette dynamique, Juste Bernardin Gavet a rappelé à tous les jeunes venus prendre part à cette rencontre, le danger de cet antivaleur qui est le tribalisme, phénomène qui est en train de freiner le développement de notre pays. « Oui nous disons que parmi les causes de la dégradation du tissu social et parfois des conflits observés dans le pays, il y a le tribalisme », a-t-il déclaré.



Les participants à cette rencontre

Cependant, il n'est pas mauvais d'appartenir à une tribu. La tribu, a-t-il souligné est une entité culturelle, un facteur d'identification culturelle. En cela, elle devient un moyen de transmission des us et coutumes, et c'est ce qui fait la diversité d'un pays. « Au Congo par exemple, la multiplicité des danses traditionnelles est la preuve de notre diversité culturelle. Personne n'a choisi de naître dans telle ou telle autre ethnité. Voilà pourquoi il n'est ni honteux ni injurieux d'appartenir à une tribu quelconque », a-t-il ajouté. Mais à quel moment parle-t-on de tribalisme comme phénomène négatif fondé sur la tribu ? C'est lorsque nous faisons de la tribu un critère d'organisation

de la société, de conquête de pouvoir et d'ascension sociale. Prenant acte de cet enseignement, les étudiants ont, par le biais de leur représentant, fait savoir qu'ils seront désormais la locomotive de cette lutte. « Nous venons par la signature de ce protocole d'accord manifester la disponibilité des étudiants congolais à être des acteurs du changement dans la lutte contre les antivaleurs », ont-ils fait savoir.

Enfin pour clore la cérémonie, le coordonnateur général de cette dynamique, Elvis Digne Okombi Tsalissan a appelé les jeunes à combattre sans relâche ces antivaleurs pour le bien-être des Congolais.

Jean Jacques Koubemba

AVIATION CIVILE

Ecair conteste la saisie de son Boeing 757 à Paris

Dans un communiqué de presse rendu public mardi à Brazzaville, la compagnie aérienne nationale du Congo, Equatorial Congo Airlines (ECAir) a marqué son étonnement suite à la saisie conservatoire de son Boeing 757 à l'aéroport de Paris Charles De Gaulle.

La direction de cette compagnie qui conteste cette décision souligne que son appareil est couvert par les conventions internationales, d'une part, et les faits, objets de la procédure ne concernent pas ECAir, d'autre part.

« Dans la mesure où notre compagnie exploite une ligne régulière entre le Congo et la France pour le transport de passagers, elle exerce une activité de transporteur public dont les appareils, ne peuvent, en principe, et sauf exception prévue par les textes, faire l'objet d'une saisie conservatoire », précise le communiqué.

Selon la direction d'ECAir, les ex-

ceptions prévues à l'article L.123.2 visent donc, outre les sommes pour l'achat de l'appareil qui ne sont pas ici en discussion, celles dues pour équipements, la formation des équipages, et du personnel d'entretien au sol ainsi que la maintenance.

En vue de trouver solution à la situation, des avocats de la compagnie congolaise seraient à pieds d'œuvre afin de récupérer le Boeing pour qu'il regagne la flotte d'ECAir constituée aujourd'hui de sept aéronefs desservant une dizaine de destinations au départ de Brazzaville.

Toutefois, indique le communiqué de presse, la compagnie poursuivra, dans les prochaines semaines, le développement de son réseau avec l'ouverture de sa 3ème ligne intercontinentale (Beyrouth) et l'inauguration de nouvelles routes sur le réseau régional, notamment Luanda, Abidjan, Yaoundé, Bangui et N'Djamena.

Guy-Gervais Kitina

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Une coalition d'associations de la société civile appelle au dialogue

La Coalition des associations unies pour la paix et le développement (CAUPDC), qui regroupe une vingtaine d'associations, a fait sa sortie officielle le 12 avril à Brazzaville. Se disant apolitique et à but non lucratif, ce cartel associatif prône la paix, et invite les acteurs politiques congolais à privilégier la voie du dialogue, au moment où les avis se divergent au sujet du changement ou non de la loi fondamentale en vigueur.

Membre de la société civile, la CAUPDC que dirige Marie-Thérèse Laurentine Milongo, regroupe entre autres associations : Fondation maman Milongo, Mouvement Ismun, Congo Espoir, Association Jeune Debout et le Quartier d'abord, fondée par feu député Anicet Wilfrid Pandou, alias Willy Mantsanga.

Orientés essentiellement vers les actions de développement, les membres de cette organisation sont bien conscients que leur objectif ne peut être atteint que si la paix et la sécurité sont effectives sur l'ensemble du territoire national.

C'est ainsi que, tenant compte des voix discordantes qui se font entendre depuis plus d'une année, au sujet du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, dont le manque de compromis pourrait encore mettre en péril la paix acquise au prix des sacrifices, la Caupdc estime que l'unique voie de recours reste le dialogue, l'entente et le compromis.

A cet effet, elle a invité l'ensemble des acteurs politiques congolais, de toutes audiences politiques au dialogue.

« Plusieurs cloches ont donné de la voix dans notre pays. Des cloches de révision de la constitution, celles du maintien de celle-ci, des cloches du dialogue, des cloches d'une éventuelle transition pour mettre de l'ordre dans le pays ainsi que celles de la division d'un Congo du nord et d'un autre du sud. Tous ces sons, nous allons les harmoniser au dialogue. Nous discuterons dans la paix, l'amour, la concorde, le pardon et la fraternité. Ainsi nous aurons une belle symphonie de la congolaise et non des guerres fratricides », a souligné Marie-Thérèse Laurentine Milongo.

Elle pense par ailleurs que le Congo n'attendra pas son émancipation de l'occident ni de l'orient, plutôt du bout de l'effort : l'effort à s'unir, à discuter ensemble, à régler les différends autour du mbongui et de la calebasse de vin de palme.

En tant que groupement associatif œuvrant dans le développement économique, la présidente de la Caupdc a appelé ses partenaires à travailler ensemble à travers des coopératifs, des groupements d'éleveurs, d'agriculteurs, de couturiers et de cuisiniers afin de contribuer à leur bien-être social.

Firmin Oyé

La subvention du fonds forestier diminuée de 56 %

Suite à la chute du prix du baril du pétrole, le gouvernement de la République du Congo a réduit son budget entraînant de facto le même effet sur les subventions allouées à toutes les administrations publiques. Le fonds forestier relevant du ministère de l'Economie forestière et du développement durable n'a pas été épargné. Il a pour mission de financer les opérations de terrain des directions départementales.

Le président du comité de gestion du fonds forestier, Jacques Kanwe, l'a relevé le 14 avril à Brazzaville, au cours de la 12ie session du comité de gestion de cette administration publique. Son budget de cette année s'élève à 4 milliards FCFA, les 5 autres milliards lui ont été ôtés.

« La subvention allouée au fonds forestier dans le budget de l'Etat est en baisse de 56% par rapport à l'exercice écoulé. Cette subvention passe de 9 milliards en 2014 à 4 milliards en 2015 dont 1, 2 milliard de crédit autorisés », a décrit Jacques Kanwe.

Il a expliqué ce recul en reprenant les propos du ministre des Finances lors du séjour de travail au Congo, d'une délégation du FMI « pour soutenir les dépenses, nous avons décidé, par rapport aux instructions budgétaires, que 30% seulement devraient être disponibles pour les paiements ».

Ainsi, il a invité les administrateurs du fonds forestier à avoir toujours à l'esprit la contrainte budgétaire actuelle et d'être plus rigoureux car le budget l'impose. « L'austérité, nul ne la décrète sans raison. Nul ne la vit avec plaisir. Mais pour éviter de la subir de façon drastique, elle commande que nous imposions la rigueur, parce que l'économie et le budget de l'Etat nous l'imposent », a conclu Jacques Kanwe.

Nancy France Loutoumba

IMMIGRATION CLANDESTINE

104 sujets étrangers expulsés du Congo au premier trimestre 2015

Dans le but de lutter contre la criminalité dans certaines villes du pays et l'immigration clandestine, le gouvernement congolais a lancé le 4 avril 2014, par le biais de la police nationale, l'opération « Mbata Ya Bakolo ». Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, le porte-parole de la police, le colonel Jules Monkala-Tchoumou, revient sur les objectifs de cette action avant d'en dresser le bilan d'un an.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Favorablement accueillie par la population dès son lancement, l'opération « Mbata Ya Bakolo » semble, au fil de temps, perdre sa notoriété. Comment pouvez-vous expliquer cela ?

Jules Monkala-Tchoumou (JMT) : Nous voudrions d'abord rappeler à l'opinion nationale et internationale qu'il fut un moment où il y a eu une grande recrudescence de la criminalité dans certaines villes de notre pays, notamment dans les zones périphériques. La criminalité avait atteint un niveau à tel point que les populations commençaient à avoir ras-le-bol. En effet, des gangs parfaitement organisés et équipés d'armes blanches semaient la terreur et la désolation. Il y a eu une forte demande de la population et la police, sur instruction de son directeur général, le général Jean-François Ndengué, avait mis en place une opération appelée « Mbata Ya Bakolo ».

Cette opération avait des objectifs précis. Il s'agissait particulièrement de lutter contre le grand banditisme et d'éradiquer le phénomène « Kuluna ». Tout le monde sait que ce phénomène venait de l'autre côté du fleuve et par voie de conséquence, il fallait également procéder à la destruction des baraques et de certaines églises de fortune qui servaient d'abri à ces bandits. Etant donné que la montée de la criminalité s'accompagnait également d'une présence très importante des sujets étrangers en situation

irrégulière, l'opération « Mbata Ya Bakolo » avait aussi la mission de lutter contre l'immigration clandestine, en procédant au contrôle des étrangers, tout en reconduisant à la frontière, tous ceux qui n'étaient pas en règle.

LDB : Quel bilan pouvez-vous dresser un an après le lancement de cette opération ?

JMT : Il y a beaucoup de choses positives qui ont été réalisées, mais il y en a d'autres qui restent à faire. En tout cas, on peut retenir que le phénomène Kuluna qui sévissait dans notre pays, a été réduit à une très grande échelle. Il n'a pas été, certes, totalement éradiqué. Les étrangers en situation irrégulière, surtout les ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC) ont été reconduits en masse dans leur pays. Du coup, il y a une certaine sérénité que l'on observe dans nos principales villes, ainsi qu'une baisse de la criminalité. Au niveau de la circulation, il y a une certaine fluidité parce que bon nombre de chauffeurs qui conduisaient sans permis ont été démasqués et renvoyés dans leurs pays respectifs.

LDB : Si la première phase (avril à décembre 2014) concernant les ressortissants de la RDC a été appréciée par tous, celle qui a redémarré le 20 janvier dernier est boudée par la population. Comment expliquez-vous ce relâchement ?

JMT : L'opération se poursuit comme dans le passé avec un

déploiement important des agents sur la voie publique. Cette fois, elle se déroule avec des actions ciblées sur la base des éléments bien précis. C'est ainsi que depuis le début de cette année, nous avons eu à rapatrier 104 individus dont 95 originaires de la RDC, deux Maliens, quatre Nigériens, un Sénégalais, un Camerounais et un Nigérien. Toutes ces expulsions ont été faites sans grand bruit avec le concours des autorités des différentes ambassades des étrangers interpellées. Pour la RDC, il y a des laissez-passer collectifs et pour les autres nationalités des laissez-passer individuels qui sont délivrés par leur ambassade respective. Donc, du point de vue du contrôle de la régularité du séjour des étrangers, la mission continue.

LDB : Quelle différence existe-t-il entre les deux phases de Mbata Ya Bakolo ?

JMT : La différence est tout simplement due au fait que lors de la première phase, il y avait des groupes importants qui étaient en vagabondage dans la ville. D'où, il fallait déployer un grand nombre de policiers pour pouvoir les interpellés. Mais aujourd'hui, il convient de signaler que bon nombre d'étrangers en situation irrégulière vivent discrètement. Pour la police, il s'agit de faire des opérations ciblées basées sur des renseignements, c'est-à-dire que, chaque fois qu'il y a des populations qui nous signalent la présence des étrangers en situation irrégulière, nous les interpel-



Des étrangers reconduits à la frontière./crédit photo Adiac

lons et si cela s'avère vrai, nous procédons à l'expulsion.

LDB : En dépit de la poursuite de l'opération, on note dans les quartiers périphériques de Brazzaville, un retour massif de certains clandestins expulsés. Et, la population soupçonne certains agents de la police d'en être complices.

JMT : La présence dans notre pays des étrangers en situation irrégulière est de la responsabilité de tout le monde. C'est-à-dire, au niveau des frontières où il y a les services de sécurité, et dans les quartiers où ils s'installent. Ces étrangers sont hébergés par les Congolais qui leur donnent des maisons à louer. Très souvent, le Congolais ne prend pas soin de vérifier si l'étranger qui est en train de louer chez lui a des documents qu'il faut. La population doit savoir que notre pays a une législation sur le séjour des étrangers et nul n'est censé ignorer la loi. Il revient à tout un chacun d'apporter la pierre à l'édifice pour que la réglementation en la matière soit respectée.

La police n'est pas responsable de ce phénomène, il peut y

avoir certainement des policiers qui brillent par le laxisme. Nous disons que le contrôle des étrangers relève également des missions traditionnelles de la police. A cet effet, des contrôles doivent se poursuivre et chaque fois qu'un étranger en situation irrégulière est appréhendé, il faut que ce dernier soit présenté à leur chef pour d'éventuelles opérations d'expulsion. Pour ceux qui se feront complices de l'immigration clandestine, ils savent qu'ils s'exposent aux sanctions disciplinaires très sévères.

LDB : Et pour conclure !

JMT : La police continue la lutte implacable contre les criminels, contre les groupes de bandits. De ce point de vue, nous tenons compte de ce que Brazzaville va abriter des grands événements, notamment le Fespam et les Jeux africains. Les Jeux africains, sont un événement très important qui va regrouper dans notre pays beaucoup d'invités, d'athlètes étrangers. Il est du devoir de tout un chacun d'assurer la sécurité de l'événement, de ceux qui viennent et de contribuer à leur succès.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

IN MEMORIAM

Daniel Ndeba « Otoua Molombi »

14 avril 2013- 14 avril 2015, voici deux (2) ans déjà, jour pour jour, que Daniel Ndeba « Otoua Molombi » fut subitement



arraché à l'affection de son épouse, ses enfants, petits fils et de sa famille. La marche irréversible du temps ne pouvant effacer la douleur de la disparition prématurée d'un être cher, tout comme son souvenir, en cette date commémorative, la veuve Ndeba, les enfants Ndeba, Bombo et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Papa tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour tes semblables guideront toujours nos pas. Que ton âme repose en paix.

AVIS DE RECHERCHE

L'Ambassade de Turquie en République du Congo cherche un bâtiment à louer au centre-ville de Brazzaville pour y installer ses locaux. Celui-ci doit avoir une surface nette de plus de 400 mètres carrés, comporter au moins 10 pièces, et se trouver dans une cour ou un jardin indépendant. L'entrée principale doit se situer sur une voie goudronnée.

Les personnes physiques ou morales propriétaires de tels immeubles, ou celles mandatées en bonne et due forme par les propriétaires sont invitées à se manifester à l'adresse courriel turquie.brazzaville@mfa.gov.tr ou à l'adresse postale « Ambassade de Turquie, BP 1054, Brazzaville ». Aucune offre d'intercession ne répondant pas à ces critères ne sera prise en compte.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Les chevauchements entre les compétences des ministres membres du gouvernement et celles, plus occultes, des ministres-conseillers de la chef de l'État polluent l'action politique (en RCA). »

Didier Niewiadowski, universitaire et ancien conseiller de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France à Bangui, Jeune Afrique, 13 avril 2015

« Souvent, les gens qui sont proches (des présidents et des pouvoirs) n'ont pas le même agenda que le peuple. »

Béatrice Epaye, Centrafrique, présidente déchu de la commission préparatoire du Forum, RFI, 13 avril 2015

« Tous les pays qui croient en leur avenir ont en commun d'avoir su faire le choix de porter une attention toute particulière à leur système d'enseignement supérieur. »

Emmanuel Ethis, Président de l'université d'Avignon, vice-président du Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle, Libération, 02 avril 2015

« Nous devons prendre la chose publique comme une affaire de tous, propre à nous et y veiller avec tendresse, affection et amour tout en tenant compte de la responsabilité sociale qui y est inhérente. »

Michel Ange Kambire Somda, Professeur agrégé en Sciences Politiques, Universitas Pabo de Olavide (Séville), Le Faso.net, 29 mars 2015

« Ce mouvement qu'on appelle islamisme s'est présenté comme celui qui pourrait être le porte-parole des masses pauvres. »

Fethi Benslama, psychanalyste d'origine tunisienne, professeur à l'Université de Paris VII, Humanité, 12 février 2015

À LOUER

Nous faisons louer un dépôt de 27m de longueur sur 9.50m de large avec 7m de hauteur au centre-ville.
Adresse : avenue des manguiers à côté de la chambre froide Jhony (Beach)
Contacts : 06 621 88 88 / 06 912 82 82

CUVETTE

Administration: les acteurs invités à améliorer leurs méthodes de travail pour garantir le développement

Le préfet du département de la Cuvette, Pierre Cébert Ibocko Onangha, a récemment demandé aux responsables de l'administration locale d'améliorer leurs méthodes de travail, en vue d'en assurer un meilleur fonctionnement, garantir le développement tous azimuts des différentes structures administratives et de favoriser le bien-être des populations.

L'autorité préfectorale qui a présidé une réunion dans la ville d'Owando, a instruit les sous-préfets, administrateurs-maires des communautés urbaines et leurs secrétaires généraux, ainsi que les directeurs et chefs de services départementaux,

de gérer parcimonieusement l'administration locale sur la base des textes et lois en vigueur. Il les a également instruits à rendre régulièrement compte de la gestion de leurs structures respectives en produisant et en diffusant dans les délais, les différents documents d'expression. Ibocko Onangha a aussi prescrit à ses interlocuteurs de faire preuve de ponctualité, d'abnégation et d'imagination productives dans le travail, en dépit de la réduction de moitié des crédits de fonctionnement de l'administration publique. A ce sujet, il les a prévenus des éventuels contrôles in-

pinés de la part des autorités compétentes nationales ou locales en vue d'apprécier la gestion des deniers publics. Profitant de cette occasion, le préfet du département de la Cuvette, a rappelé aux gestionnaires de la territoriale de ménager aucun effort pour mener à bien les différentes opérations liées au recensement administratif dans leurs entités respectives. Il a, pour cela, invité l'ensemble de ses collaborateurs à s'impliquer pleinement pour préserver et faire valoir le climat de paix et de cohésion sociale dans le département de la Cuvette.

Un gorille terrorise les populations à Ntokou

Les apparitions répétées d'un gorille terrorisent depuis bientôt trois semaines les populations de la ville de Ntokou, où se trouve implanter le parc national de Ntokou-Pikounda. En effet, ce parc est chargé notamment d'assurer la conservation des bassins versants des cours d'eau de l'écosystème marécageux et inondable des forêts de Ntokou et de Pikounda. Il assure également la conservation de la diversité biologique de la

flore, la faune, des ressources tant génétiques qu'hydriques et des sols. Le conservateur de ce parc, Thomas Ahourouga, précise que les apparitions du primate se font en plein jour et parfois même la nuit à des heures tardives, empêchant ainsi les populations de pénétrer dans les forêts pour vaquer à leurs occupations quotidiennes. Cette situation a provoqué un ras-le-bol des populations de la localité qui menacent

de tuer le primate si les mesures visant à les soulager ne sont pas prises par les autorités compétentes. Créé par décret n° 2013-77 du 04 mars 2013, le parc national de Ntokou-Pikounda, dans les départements de la Sangha et de la Cuvette (départements nord du pays), qui s'étend sur 4.272 km², est victime actuellement d'un braconnage des espèces protégées, notamment le gorille, l'éléphant et le chimpanzé, indique-t-on.

Un octogénaire abattu par représailles

Agé de 80 ans, Dominique Yoka, de nationalité congolaise, habitant le village Adiba dans le district de Makoua, a été abattu récemment dans cette localité à l'aide d'un fusil de chasse de type calibre 12mm, a-t-on appris des sources policières. Selon la trame des faits, la victime avait tiré, le premier, à l'aide de son arme de même type, sur le président du village, Mathieu Ngassaki, 65 ans, le blessant au bras et au ventre avant de s'enfuir pour éviter

les représailles. Malheureusement sa cavale n'a été que de courte durée, car alerté par les membres de sa famille, le fils du blessé a rattrapé le fugitif avant de commettre son meurtre et de disparaître à son tour dans la nature. Les services de police de la localité sont actuellement à pied d'œuvre en vue de l'arrêter pour le faire comparaître en justice. Mathieu Ngassaki a été admis à l'hôpital 31 Juillet 1968 d'Owando où actuellement ses jours ne sont plus

en danger. Des témoignages concordants indiquent qu'une rancœur qui couvait dans les deux familles à la suite de la contestation d'une décision de la justice traditionnelle (otwère) par la famille du dé-cujus serait à l'origine de ce drame. Toutefois, la mort tragique de ce citoyen pose les problèmes de la cohésion sociale et de la prolifération des armes à feu, cause de nombreux assassinats crapuleux dans les localités.

Source :ACI



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	4 au 8 mai 2015
Analyse financière : pratique	3 jours	11 au 13 mai 2015
Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.	3 jours	18 au 20 mai 2015
Manager une équipe : perfectionnement	3 jours	26 au 28 mai 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

NIGERIA

Malala Yousafzai appelle à la libération des lycéennes de Chibok

Le 14 avril 2015, cela fera un an pour jour que 276 jeunes filles du lycée de Chibok ont été enlevées par le groupe armé Boko Haram. À l'occasion de ce 1er anniversaire, la Pakistanaise Malala Yousafzai a demandé aux dirigeants nigériens et à la communauté internationale de tout mettre en œuvre pour les libérer.

« À mon avis, les dirigeants nigériens et la communauté internationale n'ont pas fait assez pour vous aider », a déclaré Malala Yousafzai, dans une lettre ouverte aux adolescentes otages, à la veille de l'anniversaire de leur enlèvement. La Pakistanaise estime que sa lettre est « un message de solidarité et d'espoir ». Cette sonnette d'alarme n'est pas la première du genre que Malala Yousafzai, la jeune lauréate pakistanaise du prix Nobel de la paix, lance à l'endroit des ravisseurs des lycéennes. En effet, le 8 février dernier, lorsque l'enlèvement des nigérianes avait fait trois cents jours, la jeune Nobel de la paix, qui avait très tôt condamné le rapt, appela à une action urgente pour les libérer. Fervente militante pour la scolarisation de petites filles, Malala You-

safzai est connue dans le monde entier pour le combat qu'elle mène depuis de nombreuses années dans ce secteur, notamment dans la vallée de Swat, au nord-est du Pakistan contrôlé par les Talibans. Elle a reçu le prix Nobel de la paix le 10 octobre 2014, avec le militant des droits de l'Homme indien Satyarthi. Alors âgée de 17 ans, Malala Yousafzai est devenue la plus jeune Nobel de la paix.

Outre l'appel lancé par la jeune Pakistanaise, au Nigéria comme partout dans le monde, des événements sont prévus pour marquer le 1er anniversaire de la captivité des lycéennes et pour ne pas tomber dans l'oubli. En un an de l'enlèvement de ces jeunes filles, presque personne ne sait exactement ce qu'elles sont devenues. On connaît qu'au cours de l'année, le groupe Boko Haram a posté des vidéos sur Internet qui évoquent les conditions de leur détention. Dans une première vidéo, le chef de Boko Haram Abubakar Shekau affirme que les filles de Chibok ont été mariées de force à certains membres de son groupe. La seconde vidéo montre les lycéennes voilées, comme pour confirmer qu'elles ont été converties de force à l'Islam.

Pour rappel, notons que le 14 avril 2014, des combattants de Boko Haram avaient pénétré dans un dortoir du lycée de Chibok, dans l'Etat de Borno, plus précisément dans le nord-est du Nigeria. Les insurgés avaient réussi à enlever 276 adolescentes, mais cinquante-sept d'entre elles étaient parvenues à s'échapper.

Depuis lors, tout effort entrepris pour les libérer est resté vain. Pourtant, les autorités avaient promis qu'elles libéreraient les lycéennes. Cette situation fait que les dirigeants nigériens soient très critiqués, surtout pour avoir laissé pourrir la situation. Ce qui amenuise chaque jour un peu plus l'espoir de leurs proches de retrouver ces jeunes filles vivantes.

Malgré cela, les familles des victimes continuent de se mobiliser autour du mouvement Bring Back Our Girls qui a initié une vaste campagne de sensibilisation à travers les réseaux sociaux. Et depuis quelques temps, ce collectif multiplie les veillées silencieuses dans les principales villes du Nigeria, pour faire pression afin que les recherches se poursuivent.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

La Francophonie réaffirme sa solidarité avec le Cameroun

À l'occasion d'une visite officielle de trois jours à Yaoundé, au Cameroun, la secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Michaëlle Jean s'entretiendra sur la question avec le chef de l'Etat, Paul Biya, indique un communiqué de cette Institution

« La coopération et les liens entre la République du Cameroun et l'Organisation internationale de la Francophonie sont riches et fructueux. C'est notamment pour cela que je tenais à me rendre au Cameroun pour mon deuxième déplacement officiel en Afrique depuis ma prise de fonctions », a déclaré Michaëlle Jean ce 13 avril, avant son départ pour Yaoundé.

La secrétaire générale de l'OIF échangera également avec le Premier ministre et plusieurs autres membres du gouvernement camerounais ainsi qu'avec des représentants du corps diplomatique et de la société civile. Elle profitera également de son passage dans ce pays frappé par de graves violences perpétrées par cette secte, pour rencontrer des associations de jeunes, de femmes, et des acteurs clés du

domaine économique. « Avec l'économie la plus diversifiée parmi les pays d'Afrique centrale, le Cameroun peut jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie économique pour la Francophonie. A ce titre, je tiens à ce que l'Organisation internationale de la Francophonie et le Cameroun intensifient davantage leur collaboration dans tous les domaines y compris en matière de coopération économique et de développement durable », a indiqué la Secrétaire générale.

Avant de quitter le Cameroun, la Secrétaire générale prononcera un important discours devant les étudiants et le corps professoral des universités de Yaoundé I et II, au cours d'une cérémonie où le titre de Docteur Honoris Causa lui sera décerné, avant d'animer une conférence de presse qui bouclera son séjour. Cette visite de la Secrétaire générale de l'OIF au Cameroun est le troisième déplacement officiel de Michaëlle Jean depuis sa prise de fonctions, après la Guinée et le siège de l'ONU à New-York.

Yvette Reine Nzaba

NÉCROLOGIE



Kibhat Jean De Dieu, les enfants, les familles Kibhat, Itoua, Killy et Opa ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances la mort inopinée, le mercredi 08 avril 2015, de leur épouse, maman et belle-sœur Flore Moyongui Apendi. La veillée mortuaire se tient dans la rue Obessi à quelques mètres du CEG Marcel Ibalico au quartier Massengo (Brazzaville). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM



Le 07 avril 2014 - 07 avril 2015, cela fait exactement une année que disparaissait leur enfant, petit frère et grand frère le nommé Mampouya Bataadingue Ndoundou Darnelle Averthy. Mampouya Geoffry Gloire et autres, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son égard, et sa famille vous remercie pour tous vos soutiens multiformes.



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité : de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

➤ Brique de 120	480 CFA
➤ Brique de 110	580 CFA
➤ Brique de 200	680 CFA
➤ Sable Rouge 20m³	140.000 CFA
➤ Sable 20m³	180.000 CFA
➤ Gravier 20m³	250.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinshasa sur la route nationale N° 1 (à côté de bus Kinshasa avant la sixième boucle)

Contact : (+242) 06 690 7119
06 985 5060

06 655 1111
06 919 8888

IMMIGRATION CLANDESTINE

Le cadavre d'un migrant jeté aux requins

Les débarquements de clandestins ont de nouveau repris sur les côtes italiennes, et avec eux les drames de la désespérance.

C'est un véritable drame dans le drame qu'ont vécu une centaine de migrants partis des côtes libyennes pour tenter de gagner l'Italie dimanche. En pleine Mer Méditerranée, leur embarcation de fortune s'est retrouvée en difficulté. Pour des raisons que la justice italienne veut éclaircir, du mazout a été répandu dans les cales où étaient blottis des dizaines de candidats à l'aventure. Plusieurs d'entre eux ont été fortement incommodés par l'inhalation de ces vapeurs, qui ont fini par causer la mort d'un homme.

Mais au lieu de ramener le corps jusqu'au point de débarquement comme cela se fait souvent, le « capitaine » a décidé de jeter à la mer le cadavre de l'infortuné. Les requins savent repérer les navires en difficulté en Méditerranée ; ils n'ont fait qu'une bouchée du cadavre, devant les yeux horrifiés des survivants. Il faut rappeler que le prix de ce genre d'embarcations est compris dans le coût de la traversée. Pour les piloter, les gangs de trafiquants enseignent quelques rudiments de navigation en mer à un immigré après avoir empoché l'argent et les livrent entièrement à leur sort.

La police de la ville italienne de Raguse affirme avoir mis la main sur le pilote improvisé. Il s'agirait d'un Guinéen (non spécifié) désormais poursuivi pour immigration illégale mais aussi pour avoir infligé la mort aux passagers et d'avoir maltraité un ou plusieurs cadavres. Le témoignage des survivants a été capital pour arrêter l'homme, mais il est évident qu'il a servi, même malgré lui, de simple relais à cette entreprise d'immigration illégale, y ajoutant le geste inhumain de donner en pâture le cadavre d'un compagnon d'infortune aux requins.

Les débarquements de clandestins reprennent sur les côtes italiennes, l'arrivée de la belle saison chaude favorisant les départs depuis les côtes de Libye et même de Tunisie. Il y a trois semaines, une quarantaine de Congolais partis des côtes turques a été secourue par la marine d'Ankara dans les eaux entre la Turquie et la Grèce, ce qui est une première. « L'an dernier, nous avons enregistré 170.000 débarquements de migrants. Nous devons résoudre le problème à la racine. Ces migrants sont tous partis de Libye mais aucun n'était libyen ; la Libye n'est qu'une porte d'entrée », a estimé le ministre des Affaires étrangères italien, Paolo Gentiloni qui travaille activement à une solution négociée pour résoudre le chaos libyen.

Lucien Mpama

LIBYE

Un nouveau round de négociations sous l'égide de l'ONU à Alger

« Une solution politique à la crise en Libye est proche », a indiqué le 13 avril à l'ouverture des discussions l'émissaire des Nations unies, Bernardino Leon, cité par l'AFP.

« C'est la première fois que des représentants des principaux groupes politiques libyens vont discuter face à face d'un projet d'accord de paix final », a admis Bernardino Leon. Les pourparlers interlibyens, qui ont commencé début mars à Alger, sont destinés à obtenir de la part des différentes factions rivales un accord de cessation des hostilités. Alger s'est alors engagé à conduire les Libyens à pouvoir s'asseoir autour d'une table de négociation.

« Je remercie l'appui, la coordination et la coopération intense et précieuse de l'Algérie sans laquelle ce processus de paix n'aurait pas pu arriver à ce point car nous pensons être proche d'une solution politique pour la Libye », a fait savoir l'émissaire onusien, désigné par la même source. Il est également précis en ce qui concerne le processus en cours : « Nous sommes ici pour adresser un message fort pour que plus aucun Libyen ne soit tué à l'avenir et pour que tous les Libyens puissent vivre ensemble ».

Pourtant sur le terrain, la situation sécuritaire se détériore inexorablement : Les mesures de sécurité ont été renforcées depuis le 13 avril dans la capitale libyenne, Tripoli, après deux attaques en l'espace de 24 heures contre les ambassades du Maroc et de Corée du Sud revendiquées par le groupe jihadiste État islamique (EI). Plusieurs jours auparavant, des zones stratégiques du pays, aéroports et sites pétroliers y compris ont été l'objet des raids menés par des milices armées.

Dans une déclaration adoptée par consensus, les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont « pris note » de la reprise du dialogue à Alger lundi et disent « attendre avec impatience le prochain round du dialogue libyen prévu au Maroc le 15 avril ». Dans la même déclaration, les diplomates onusiens se disent « très inquiets de la poursuite des violences en Libye et demandent à tous les belligérants de mettre fin aux hostilités. Ils rappellent à ce propos que le Conseil de sécurité est prêt à sanctionner ceux qui menacent la paix, la stabilité et la sécurité de la Libye ou qui font obstacle à la transition politique dans le pays. », note l'AFP. La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en octobre 2011, après une insurrection armée conduite par l'Otan. Les nouvelles violences enregistrées ces derniers mois illustrent le chaos et l'anarchie régnant dans le pays.

Fiacre Kombo

DÉVELOPPEMENT

L'Afrique doit viser son industrialisation et sa transformation structurelle

Intitulé « l'industrialisation par le commerce », le dernier rapport économique pour l'Afrique qui a été présenté à Addis-Abeba (Éthiopie), par le ministre du Commerce et de l'industrie du Ghana, Ekow Spio-Garbrah, le ministre et Conseiller du Premier ministre de l'Éthiopie et Arkebe Oqubay, se concentre sur l'industrialisation et la transformation structurelle.

Ekow Spio-Garbrah appelle l'Afrique à se concentrer sur le commerce transfrontalier et surtout à augmenter la chaîne de valeur. Il appelle les dirigeants africains à concentrer sur les recommandations du rapport. Arkebe Oqubay propose de se concentrer plutôt sur l'amélioration et le renforcement des exportations ; de s'assurer de l'intégration du marché intérieur et de rester vigilants à ne pas outrepasser le secteur des services.

Le secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA)

Abdalla Hamdok souligne l'importance de ne pas se retrouver au bas de la chaîne de valeur mondiale, et explique l'existence des preuves empiriques de la relation bidirectionnelle entre l'industrialisation et le commerce. Il appelle à orienter les politiques commerciales vers des objectifs de développement nationaux et à rester sélectifs dans des secteurs spécifiques, convaincu que des stratégies méticuleusement conçues pour le commerce peuvent contribuer à l'industrialisation.

Les perspectives 2015

En dépit des tendances défavorables, les perspectives de croissance de l'Afrique restent positives avec comme moteurs de la croissance 2015, une consommation privée et des investissements en hausse, d'après Adam Elhiraika, directeur, Division de la politique macroéconomique, à la CEA. Il ajoute que les entrées de capitaux privés devraient rester élevées grâce à un meilleur environnement des affaires et des perspectives de profit. Mais il met en garde les

stratégies novatrices pour la mobilisation des ressources internes et externes, mais nécessaires pour combler le fossé des ressources nationales.

Le directeur de la division de l'intégration régionale et du commerce de la CEA, Stephen Karingi explique de son côté que le commerce peut être un outil de promotion du développement industriel et de la transformation structurelle, et qu'une industrialisation induite par le commerce doit être interactive et cohérente avec une stratégie de développement nationale. Il ajoute que les entreprises africaines semblent adopter de plus en plus les chaînes de valeur mondiales, mais sont principalement limitées aux activités modestes avec une valeur ajoutée nationale limitée. Pour la réalisation d'une transformation structurelle, le financement du développement est essentiel d'après Arkebe Oqubay, qui suggère la formation d'une alliance pour s'opposer à l'ordre commercial mondial injuste et procéder à nouveau à des négociations.

Noël Ndong

SOUDAN

13 millions de Soudanais votent depuis lundi leur président

Les électeurs soudanais sont appelés à élire durant trois jours, le nouveau président de la République, les nouveaux parlementaires ainsi que les élus locaux. Le président sortant, Omar el-Béchir, candidat à sa propre succession est assuré de l'emporter face à 15 autres candidats.

Ces élections générales qui se dérouleront les 13, 14 et 15 avril 2015, avec 7.100 bureaux de vote sur l'ensemble du territoire, sont placées sous la supervision de 15 organisations internationales dont la Ligue arabe et l'Union européenne. C'est le deuxième scrutin du genre depuis l'arrivée au pouvoir du président Omar el-Béchir en juin 1989 à la faveur d'un coup d'Etat.

Malgré l'adversité des 15 autres concurrents à la présidentielle,

el-Béchir a tous les atouts de son côté pour pouvoir l'emporter. Son parti le NCP (Parti du congrès national) et ses alliés contrôlent les rouages de l'Etat en défaveur des autres adversaires. Béchir, 71 ans, est assuré d'être réélu, puisque les autres candidats en course sont peu connus et alors que la plupart des partis de l'opposition radicale boycottent le scrutin.

Ce processus électoral a suscité de vives critiques aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Malgré les promesses faites par le chef d'Etat sortant d'apporter la « sécurité et stabilité », plusieurs centaines d'étudiants ont affronté la police dimanche 12 avril dans la ville de Port Soudan à l'est du pays. Les manifestants qui ont été dispersés à coups de bâtons par la police, s'opposaient à la tenue du scrutin, selon des témoins cités par l'AFP. Une pro-

testation similaire a été signalée à Kalma, au Darfour-Sud, région en proie à un conflit depuis 12 ans. Des centaines d'habitants d'un camp de déplacés ont aussi manifesté sous le slogan « Non aux élections du sang ».

L'Union européenne a ainsi fait part de sa préoccupation, jugeant que ces élections ne pouvaient « donner un résultat crédible et légitime » car « le dialogue est contourné, certains groupes exclus et les droits civiques et politiques violés », rapporte la même source. La coalition regroupant le Front Révolutionnaire du Soudan (FRS), composé des groupes insurgés des régions en guerre du Nil bleu, du Sud-Kordofan et du Darfour, l'Oumma, l'une des trois principales formations du pays, et les organisations de la société civile soudanaise, ont boycotté le scrutin.

F.K.

TCHAD

L'armée paie un lourd tribut dans la guerre contre Boko Haram

Au total 71 soldats tchadiens ont été déjà tués et 416 blessés, soit 10% des effectifs, lors des combats qui opposent les forces régionales aux islamistes de Boko Haram.

« 71 de nos vaillants soldats sont tombés glorieusement sur les différents champs de bataille. Nous déplorons également 416 blessés dans nos rangs, tout cela pour une cause juste et noble qui est celle de faire régner la paix et la sécurité dans la sous-région », a déclaré le chef d'état-major de l'armée tchadienne, le général de corps d'armée

Brahim Seid. C'était le 10 avril à N'Djamena lors d'un point de presse. Le chef d'Etat-major de l'armée tchadienne s'est tout de même félicité de ce que ses troupes ont depuis le 17 janvier 2015 - date à laquelle l'opération a été autorisée par le Parlement tchadien -, traquée Boko Haram dans ses différents repaires jusqu'à libérer 11 localités camerounaises, nigériennes et nigériennes des mains de cette secte.

Le bilan des pertes tchadiennes témoigne de la violence des combats contre les islamistes. Outre le Tchad,

plusieurs soldats d'autres Etats de la région sont aussi morts. De même, selon des témoins, des pertes énormes sont également signalées dans les rangs des insurgés.

« Les forces tchadiennes continueront à traquer les terroristes de Boko Haram partout où ils se trouveront, afin de ramener la quiétude à nos populations meurtries », a indiqué le général Brahim Seid, qui affirme que « la première phase qui est la plus dure est presque finie ».

Nestor N'Gampoula

CROISSANCE

Un ralentissement est à craindre pour l'Afrique subsaharienne

La Banque mondiale a publié ces dernières prévisions, le 13 avril à Washington. Elle indique que la croissance de l'Afrique subsaharienne ralentira de 0,5% en 2015.

L'institution financière internationale explique ce recul par la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières, dans son édition semestrielle, Africa's Pulse, qui analyse les tendances économiques et les dernières données du continent. Cependant cette étude reste optimiste sur les perspectives de croissance en Afrique malgré une économie mondiale plus faible et un certain nombre de pays affichant des performances mitigées. Selon les projections, cette année la croissance sera inférieure à la moyenne de 4,4% comparée à période de 2002 à 2008 où elle atteignait 6,4%. Elle se situerait autour de 4,7% en excluant l'Afrique du Sud.

« La croissance est toujours au rendez-vous en Afrique subsaharienne malgré de nouveaux défis et des facteurs externes défavorables. Mais ces défis s'accompagnent toutefois d'opportunités nouvelles », a déclaré le vice-président du groupe de la BM pour l'Afrique, Makhtar Diop, ajoutant que « la fin du super-cycle des matières premières donne en effet au continent l'occasion d'accélérer ses réformes structurelles en faveur d'une croissance susceptible de réduire la pauvreté de manière plus efficace ».

La BM souligne que trois produits représentent plus de 90% de l'ensemble des exportations des huit principaux pays exportateurs de pétrole et 30% de leur Produit intérieur brut. La BM relève que le pétrole est la matière première la plus commercialisée de la région, suivi par l'or et le gaz naturel. Cela prouve que l'Afrique subsaharienne est un exportateur net de matières premières. Toutefois, l'impact de la baisse des cours des matières premières sera variable selon les pays grâce à la diversité économique du continent. Les pays exportateurs de pétrole, à l'économie moins diversifiée, devraient souffrir plus durablement de la faiblesse des cours du pétrole. Par contre, les pays importateurs devraient conserver une croissance forte.

Autre fait, les investisseurs directs étrangers ont marqué le pas en 2014 à cause du ralentissement des marchés émergents et de la baisse des cours des matières premières. « Comme nous l'avions prévu, les facteurs favorables à la croissance se sont inversés. C'est dans ce contexte difficile que la région peut et doit démontrer qu'elle a mûri, et qu'elle est capable de poursuivre par ses propres moyens les progrès économiques et sociaux réalisés. Les pays qui doivent entreprendre un ajustement budgétaire ou de leur taux d'échange doivent avant tout protéger les Africains les plus démunis afin de ne pas effacer les gains réalisés au cours des dernières années », a suggéré l'économiste en chef du groupe, Francisco Ferreira.

Résident aussi d'anciens et nouveaux risques qui pèsent sur la croissance entraînant des répercussions économiques, tels les conflits qui se poursuivent dans certaines zones et incidents violents ; et aussi l'épidémie de virus Ebola. En outre, dans la plupart des pays exportateurs de pétrole, les politiques budgétaires devraient rester restrictives en 2015. Le rapport insiste sur la nécessité des réformes structurelles au-delà des politiques macroéconomiques afin de relever et de maintenir la croissance de la productivité dans l'ensemble des secteurs. Notons que la BM a financé au cours de son exercice budgétaire 2015, près de 160 projets à hauteur de 15,7 milliards de dollars. Ces financements comprennent un montant de 10,2 milliards de dollars en prêt à taux zéro et en subvention de l'Association internationale de développement (IDA).

Nancy France Loutoumba

ÉTATS-UNIS

Hillary Clinton briguera la présidence en 2016

L'ancienne secrétaire d'État américaine Hillary Clinton a annoncé le dimanche 12 avril sa candidature à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de novembre 2016.

Pour ce scrutin, l'ex-première dame a promis d'être la championne des familles américaines ordinaires. « Je suis candidate à la présidence. Les Américains de tous les jours ont besoin d'une championne, et je veux être cette championne », a déclaré Hillary Clinton dans une vidéo publiée sur son site de campagne.

« Les Américains se sont battus pour sortir d'une situation économique difficile, mais les dés sont pipés en faveur des plus favorisés », a poursuivi l'ex-première dame, devenue secrétaire d'État américaine sous le premier mandat de Barack Obama.

Le lancement officiel de la candidature d'Hillary Clinton fait d'elle pour l'instant, la première candidate démocrate à entrer dans la course à la Maison Blanche pour 2016. Et contrairement à sa dernière campagne, il y a huit ans, Hillary Clinton aurait prévu de mettre en avant le fait qu'elle est une femme et que son élection à la présidence serait une première aux États-Unis.

À 67 ans, Hillary Clinton dispose d'une vaste expérience, en

tant que diplomate ayant parcouru le monde, sénatrice et ex-première dame. En dépit de cela, elle a été l'objet de plusieurs critiques pendant ses quatre années en tant que secrétaire d'État américaine, notamment pour avoir utilisé lors de son travail un compte personnel plutôt que son email professionnel.

L'ex-première dame est la candidate favorite de son parti pour la prochaine présidentielle et devance ses adversaires du camp républicain, selon un nouveau sondage CNN/ORC. Il en résulte que 62% des démocrates et sympathisants démocrates souhaitent qu'Hillary Clinton soit la candidate du parti, suivie du vice-président Joe Biden, qui n'obtient que 15% des suffrages.

Le même sondage indique que dans le camp républicain, l'ancien gouverneur de Floride, Jeb Bush, est donné favori avec 16% d'opinions favorables de la part des Républicains et des indépendants républicains. Les deuxième et troisième candidats en tête sont le gouverneur du Wisconsin, Scott Walker



Hillary Clinton

(13%), et le sénateur du Kentucky, Rand Paul (12%).

Pour ce qui est de l'élection présidentielle proprement dite, le sondage qui s'appuie sur des entretiens avec 1009 adultes américains note qu'Hillary Clinton a toutes les chances d'être élue à la magistrature suprême. Elle remporterait le scrutin avec 54% des voix, une avance à deux chiffres contre tous ses adversaires républicains, dont Rand Paul, qui n'obtiendrait que 43% des suffrages. Au second tour, Hillary Clinton gagnerait également face à Jeb Bush avec 55% des voix contre 40% pour son adversaire.

Nestor N'Gampoula

Ne cherchez plus, vous avez trouvé

La seule formation qui vous rend directement opérationnel en 4 mois

100% pratique

Devenez Technicien Qualifié en maintenance des ordinateurs, serveurs & réseaux

Dépannez les PC de bureau, Portables & Serveurs
Dépannez Windows 7, 8 et server 2008 - 2012
Installez et dépannez les réseaux câblés et WIFI
Installez les serveurs- Antivirus réseaux +pare-feu
Créez les machines virtuelles (postes VV et serveurs)
Clonez les disques durs et effectuez des sauvegardes



Un métier dans vos mains !

Formation accessible à tous

Début Juin 2015

Inscription 10 000 Fcfa

Places limitées !

Possibilité de payez sur 12 mois



01 174 20 28
06 668 90 11

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers pharmacie Jagger)
email : kdcomputer2011@hotmail.fr



Assurances et Réassurances du Congo

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisque Habitation
Assurance Globale Banque
Assurance Responsabilité Civile
Assurance Scolaire
Assurance Construction
Assurance Maladie
Assurance Voyage
Assurance Entreprise
Etc...

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

MÉDIAS

Une radio communautaire installée à Bambari

« **Légo ti la Ouaka** », est le nom d'une nouvelle station radio communautaire, qui émet depuis le mois de février dans la ville de Bambari (centre). Celle-ci a été installée par l'ONG internationale Internews sous financement des fonds humanitaires communs de OCHA.

Cette nouvelle radio a pour objectif principal de promouvoir la cohésion sociale au sein des communautés. Une initiative appréciée par les habitants de la région. La station radio « Légo ti la Ouaka », provisoirement installée dans l'enceinte de l'hôpital de Bambari, émet de 15 heures à 17 heures sur la fréquence de 88.1 FM. Même si la durée de la diffusion est encore courte, cette station est toutefois suivie par plusieurs personnes qui apprécient à leur manière les informations.

« Nous voulons que cette station diffuse des informations sur la paix et la cohésion sociale afin de permettre un retour définitif de la paix dans la ville de Bambari. Car sans cette paix, nous ne pouvons pas retourner chez nous », a souhaité Camille Pandikoro, vivant sur le site des déplacés situé à proximité de l'ancienne base de la Sangaris.

Franklin Ngomba, l'un des auditeurs de « Légo ti la Ouaka », se réjouit de l'installation de cette station. Ce dernier a fait savoir ce qu'il attend de cette radio « c'est la promotion de la paix et de la cohésion sociale. Cela pourra nous permettre aussi de suivre le Forum de Bangui », a-t-il dit.

Le conseil d'administration promet une satisfaction aux auditeurs de la station « Légo ti la Ouaka », une radio qui a été

remise à la communauté de Bambari par l'ONG Internews. Les membres de cette structure sont composés de chrétiens et de musulmans. Adja Khaltouma Boulama, la présidente du comité de gestion se dit déterminée à œuvrer pour la bonne marche de cette station radio.

S'agissant des attentes de la population, Adja Khaltouma Boulama assure les auditeurs que « Légo ti la Ouaka » fera la fierté de la population qui sera, d'ailleurs, satisfaite de sa prestation. « Nous ne faisons pas la politique, nous prônons juste la cohésion sociale et la paix. Donc, je suis convaincue que cette nouvelle station

« **La radio rapproche le peuple** »

va accomplir sa mission », a-t-elle dit. Selon l'Abbé Stanislas Roger Djamawa, rapporteur général du conseil d'administration, l'installation d'une radio communautaire à Bambari est très positive pour la résolution du conflit. « La radio rapproche le peuple », a-t-il dit avant d'ajouter que le conseil d'administration attend de la population le soutien pour que la radio soit toujours opérationnelle.

Dix jeunes parmi lesquelles une fille ont été recrutés et suivent une formation d'animateurs radio afin de tenir cette station. Cette jeune équipe compte cinq chrétiens et cinq musulmans.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme

FORUM DE BANGUI

Les ex-présidents Bozizé et Djotodia adhèrent au processus

François Bozize et Michel Djotodia ont signé ce mardi 14 avril une « Déclaration inconditionnelle soutenant l'accord de Brazzaville » à Nairobi. Ils se sont par ailleurs engagés à participer au Forum de Bangui.

Depuis la signature le 23 juillet 2014 à Brazzaville de l'accord de cessation des hostilités, les deux ex-chefs d'Etat centrafricains ne l'ont jamais approuvé. La déclaration de ce mardi constitue une avancée significative dans le processus transitionnel en cours en Centrafrique et surtout l'organisation du Forum attendu à Bangui. En présence du kényan, Uhuru Kenyatta, de son vice-président William Ruto, et des envoyés du président congolais Denis Sassou N'Guesso, médiateur international pour la Centrafrique et du président ougandais Yoweri Museveni, les deux leaders se disent résolus à rejoindre « le processus de réconciliation », rapporte l'AFP.

La « déclaration inconditionnelle soutenant l'accord de Brazzaville », la deuxième du genre en l'espace de dix jours : les représentants des Anti-bala et des ex-séléka avaient signé le 8 avril dernier dans la même capitale une déclaration similaire mais l'approbation des deux chefs. Jusqu'alors, très peu de détails circulent au sujet de la portée des deux textes en vigueur. Cepen-

dant, l'ex-président François Bozizé a confié à l'AFP que le nouveau texte ne traite pas encore la question liée à leur participation ou non à la prochaine présidentielle. « Les négociations à ce sujet n'ont pas abouti », a-t-il confié.

Les discussions de paix entre représentants des Anti-balaka et ex-séléka ont été engagées à Nairobi sous l'égide du président Kényan, Uhuru Kenyatta depuis le mois de décembre 2014. Seulement, les autorités au pouvoir à Bangui qui boudent cette démarche n'ont pas été associées aux négociations. Un accord avait été signé en janvier par les deux groupes armés, mais il a été vite rejeté par le pouvoir de Samba Panza ainsi que la communauté internationale.

Le Premier ministre Mahamat Kamoun a été interpellé par les membres du Conseil national de transition, l'actuel Parlement. Les conseillers ont déploré un manque de consensus autour des décrets présidentiels portant nomination des membres du comité d'organisation. Ils contestent en outre la désignation du controversé Jean-Jacques Demafouth, à la tête du comité technique. Le Forum de Bangui, tel qu'il a été fixé par Brazzaville, a pour vocation de réunir toutes les parties en conflit en RCA autour d'une table de négociation de paix et de réconciliation.

Fiacre Kombo

VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX



A partir de
32.900.000
FCFA TTC

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève - Tél: (242) 05 313 29 97
Brazzaville : Bid Denis Sassou Nguesso - Tél: (242) 05 313 29 98
www.cfaomotors-congo.com


TOYOTA

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Smouha SC dans le viseur des Fauves du Niari

L'Athlétique club Léopards de Dolisie tentera d'améliorer le week-end son bilan face aux clubs égyptiens en recevant le 19 avril au stade Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie Smouha sporting club en match comptant pour la manche aller des huitièmes de finale de la Ligue africaine des champions.

Lenjeu : une qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions que les Fauves du Niari n'avaient plus atteint depuis leur première participation en 2013. L'an dernier, les Léopards avaient échoué à cette étape en concédant deux matches nuls face au club soudanais d'Al Hilal mais le but encaissé à domicile leur avait coûté cher. Cependant, au fil des participations, le président de l'AC Léopards ne cache plus son ambition d'aller le plus loin possible dans les compétitions africaines. « Nous sommes nombreux à afficher une telle ambition de façon légitime. C'est vrai aussi que la qualification, le 5 avril, nous fait franchir un palier. Ce qui est tout à fait important dans une compétition aussi difficile. Jouer la Ligue des champions n'est pas une sinécure. Chaque match sera très difficile et nous en sommes conscients. Nous ferons tout pour que nous conti-

nuions le plus loin possible », a déclaré Rémy Ayayos Ikounga au lendemain de la qualification face au Gor Mahia du Kenya.

La double confrontation des huitièmes de finale sera une étape plus difficile que celle des seizièmes de finales si l'on s'appuie sur les dernières prestations de l'AC Léopards face aux clubs égyptiens. Smouha SC d'Alexandrie est donc le troisième club égyptien à découvrir Dolisie et l'AC Léopards. En cinq confrontations face aux clubs égyptiens, l'AC Léopards ne présente pas un bilan étincelant. Les Fauves du Niari n'ont gagné qu'une seule fois en cinq confrontations (1-0 devant le Zamalek en 2013 à Dolisie). Les autres rencontres se sont soldées par des échecs dont trois contre le National Al Ahly du Caire et un autre face au Zamalek. Il est aussi vrai que Smouha n'est pas à comparer avec le National Al Ahly et Zamalek du Caire, deux géants du continent. Sa qualification pour les huitièmes après avoir disposé d'Al Ahly Tripoli et Enyimba du Nigeria aux tours précédents fait de lui un adversaire à prendre avec autant de précaution.

Faire mieux que lors des cinq confrontations

« C'est un plaisir pour moi de rencontrer les Égyptiens, une

fois de plus. Nous connaissons un peu ce football pour l'avoir déjà cotoyé à plusieurs niveaux. La ville d'Alexandrie aussi nous y avons joué déjà. Je pense que



L'équipe de l'AC Léopards de Dolisie contrainte à améliorer son bilan face aux Égyptiens (Photo Adiac)

cette équipe n'est pas aussi connue que celles que nous avons rencontrées précédemment, c'est-à-dire Al Ahly et le Zamalek. Mais si cette équipe joue la Ligue des champions, cela veut dire qu'elle a le gabarit qu'il faut. Donc il faut travailler avec la même ambition de passer ce cap. », a commenté le président de l'AC Léopards. L'entraîneur de l'AC Léopards a lui

aussi pris la mesure des statistiques. Après le match de son équipe contre Saint-Michel de Ouenzé, le dernier d'ailleurs des Léopards avant cette huitième de finale aller,

Lamine Ndiaye n'a pas voulu rentrer dans ce débat. Pour lui, seule la vérité du terrain qui compte. « On verra bien le dimanche. Vous savez les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Demain c'est un autre jour », a souligné Lamine Ndiaye.

Après la qualification, face au Gor Mahia du Kenya, le staff technique des vert et blanc multiplie les stra-

tégies pour aligner, lors de cette double confrontation, un groupe solide capable de stopper la suprématie des clubs égyptiens sur les Fauves du Niari. Les Léopards ont disputé deux matches en retard du championnat en guise d'un test avant la réception de Smouha. Les Fauves du Niari ont respectivement gagné le FC Bilombé 4-1 et Saint-Michel de Ouenzé 1-0. La dernière rencontre est celle qui a le plus tiré l'attention de Lamine Ndiaye. « C'est un match qui trotte dans la tête des joueurs. Ils ont joué en ne voulant pas se blesser peut-être. Il faut un autre état d'esprit pour jouer un match de ce calibre. Si nous jouons comme nous avons joué la deuxième mi-temps contre Saint-Michel, nous n'avons aucune chance », a expliqué Lamine Ndiaye satisfait du retour de son capitaine. « Guelord était souffrant la semaine dernière. Il a bien couru et a fait un bon match. Il a marqué. Je pense que tout va bien », a-t-il poursuivi. Selon le coach, l'équipe n'a pas de cas grave à l'infirmerie. Avec un effectif complet, l'AC Léopards n'aura aucune excuse s'il ne l'emporte pas sur une marge sécurisante. Car le plus long voyage commence par le premier pas. Et ce premier pas, c'est la victoire.

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE



Mlle Melaine Eta Anto, agent des Dépêches de Brazzaville, Nestor Eta Okouo, Jacques Gambou, Dr Florent Maurice Mongo, Louis Nguie, Sorel Eta et famille, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fille, nièce et sœur, Anasthasie Gampo, décès survenu le mardi 14 avril 2015 à 5h du matin.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Kintélé n° 24 Talangai, à côté du marché de l'Intendance.



La famille Ndouane a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances ; le décès de Madame Ndouane née Konzo Mélanie.

Ancienne Députée de la circonscription de Souanké, ancienne Maire de la Communauté Urbaine de Mokéko. Décès survenu ce jeudi 09 Avril 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 2013 de la Rue Madzia aux plateaux des 15 ans. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

SCLOG

Société Commune de LOGistique

OFFRE D'EMPLOI

La Société Commune de Logistique « SCLOG » dont le siège social est au dépôt ex Hydro-Congo Mpila à Brazzaville.

Recherche un (1) Chef Comptable (H/F)

Lieu d'emploi : Brazzaville

Formation : Bac + 5 (Finance/Comptabilité/Economie)

Expérience professionnelle : 3 ans minimum dans un poste similaire. Une expérience en Cabinet d'audit serait un atout.

Missions :

Sous la Direction du Directeur Financier de la Société, il ou elle devra :

- Coordonner et superviser la tenue de la comptabilité générale et analytique selon les règles en vigueur en République du Congo ;
- Encadrer l'équipe comptable de la société ;
- Etablir les arrêtés mensuels et annuels ;
- S'assurer du respect de la réglementation et des échéances fiscales.

Conditions :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé (e) de 30 à 35 ans.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, diplôme, récépissé de l'ONEMO et prétentions) sont à faire parvenir à la Direction Générale de la SCLOG.

Date limite de réception des dossiers : 17 avril 2015.

Fait à Brazzaville, le 02 avril 2015

Frederik DE VOS
Directeur Général





COMMUNIQUÉ DE PRESSE
**AKON révèle le nom du vainqueur
 de AIRTEL TRACE STAR
 ce 18 avril 2015**

Avec 2,3 millions d'appels, AIRTEL TRACE MUSIC STAR est la plus grande opération de détection de nouveaux talents musicaux jamais organisée en Afrique. Le nombre de candidats dépasse largement celui de toutes les compétitions musicales organisées en Europe et aux États-Unis comme : The Voice, Idols...

La grande finale avec les 13 gagnants africains s'est tenue le 28 mars au Kenya et a tenu toutes ses promesses avec une intensité émotionnelle et artistique exceptionnelle. Le grand gagnant a été choisi à l'issue d'une sélection impitoyable où pleurs et stress ont été présents jusqu'à la dernière minute. Pour la super star Akon qui présidait le jury, cette finale est tout simplement " **le meilleur Show TV de toute sa vie**".

L'événement sera diffusé le samedi 18 avril à 20h sur **TRACE AFRICA** et à 22h30 sur **TRACE URBAN** (durée : 90min) et rediffusé le dimanche 19 avril à 15h sur **TRACE AFRICA** et à 20h30 sur **TRACE URBAN** (durée : 90min)

Le nom du vainqueur sera révélé par **Akon**, **Lynnsha** et **Devyne**. Celui-ci remportera un contrat d'enregistrement chez Universal Music, une session de coaching et de la promotion pour un montant total de plus de **USD 500 000**.

A PROPOS DE TRACE

TRACE est une marque et un groupe de divertissement spécialisé dans les contenus musicaux et urbains. **TRACE** édite des chaînes de télévision thématiques, des radios FM, des services numériques, développe des événements destinés aux nouvelles générations et des services à valeur ajoutée pour les opérateurs de téléphonie mobile.

Site web: www.trace.tv

Contact presse : Kodjo HOUNGBEME

E-mail : khoubgreme@trace.tv

Chantal Djoung



ESPÈCES EN VOIE D'EXTINCTION

La RDC suspendue du commerce international

Selon Greenpeace, qui a livré cette information relayée le 13 avril à Kinshasa par radiookapi.net, l'instance basée en Suisse accuse la RDC de ne pas satisfaire aux exigences en la matière.

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) a suspendu la RDC du commerce de toutes ces espèces. Dans les explications apportées par Greenpeace, il a été noté que des entreprises profitent des défaillances des pouvoirs publics en RDC dans le domaine de l'exploitation forestière afin de commercialiser illégalement des espèces menacées de disparition sur le marché international. Le coordonnateur national de Greenpeace RDC, Raoul Monsembula, cité par la radio onusienne a souligné qu'il existe un certain nombre d'espèces de faune et de flore, qui sont sur une liste qu'on appelle



Cites, c'est-à-dire qu'on ne peut commercialiser que moyennant des permis spéciaux. « Il y a eu un problème en RDC; le gouvernement n'a pas remis à temps le document sur le commerce de l'ivoire. Et c'est ce qui a mené à cette décision de Cites au niveau international de suspendre le commerce de toutes les espèces », a-t-il expli-

qué. Il est rappelé que la Cites ou la Convention de Washington est un accord international entre États qui pour objectif de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent.

Lucien Dianzenza

FINANCES PUBLIQUES

Une seule régie pour l'impôt et la taxe

Le projet a fait l'objet d'intenses échanges lors du dernier forum sur le développement de l'industrie et le redressement productif. Pour son initiateur, Yves Parant, un expert du fiduciaire KPMG, cité par l'Agence congolaise de presse, il est indispensable de regrouper la Direction générale des douanes et accises (DGDA), la Direction générale des impôts (DGI) et la Direction générale des recettes administratives, domaniales et de participation (Dgrad).

En raison de sa complexité, l'idée paraît irréaliste. Mais le principal objectif poursuivi est d'arriver à maximiser les recettes de l'État. Pour y parvenir, la DGDA, la DGI et la Dgrad devraient constituer, à en croire

Yves Parant, une seule régie financière dans un cadre appelé « Revent authority ». C'est l'une des options pour arriver à une meilleure rentabilité des recettes de l'État. Mais il y a des défis importants à relever, notamment la mise à niveau technique de ces régies financières. En d'autres termes, il s'agit de les doter des services informatiques en télé-procédure, en télé-déclaration et en télépaiement. Dans un pays aussi vaste que la RDC, il est impérieux de monter des politiques qui permettent effectivement d'optimiser les ressources financières. Au-delà, il faudrait s'attaquer aux maux qui rongent les régies financières, notamment le vieillissement du personnel et la concussion.

Aussi les politiques à mettre en œuvre devraient-elles s'appliquer à rajeunir le personnel et à réduire le nombre d'agents au cours des missions fiscales. Si la DGI qui s'est vu dépouiller d'une partie de ses attributions pour permettre à la Dgrad de fonctionner est séduite par le projet de regrouper les impôts et taxes, elle reconnaît également la nécessité de continuer à baisser l'impôt sur les bénéfices et profits. À côté, d'autres projets devraient être discutés plus en profondeur. L'on a cité, par exemple, la création du guichet unique des régies financières et la mise en place d'un cadre de concertation pour la résolution des litiges fiscaux.

Laurent Essolomwa

7^E ART

Le cinéma nigérian s'invite au Cinef

Deux stars de Nollywood vont participer à la seconde édition de l'événement qu'entend tenir l'Association des femmes cinéastes congolaises (AFCC) début juin à Kinshasa.

Avec le record d'audience qu'enregistre le film nigérian dans la capitale, il n'est pas étonnant que le festival Cinéma au féminin (Cinef) se tourne vers lui pour faire grimper le sien auprès des Kinois. Ce n'est donc pas par hasard, a avoué aux Dépêches de Brazzaville Clarice Muvuba, que la deuxième édition envisage de lui faire de la place au côté des réalisations françaises, sénégalaises et belges également hôtes de l'événement qui établira ses quartiers à la place de la 7e rue Limete. C'est certain que l'AFCC reste fidèle à sa charte, question de s'assurer d'offrir une large

tribune aux films des femmes d'ici mais aussi d'ailleurs. La coordonnatrice du festival, qui s'est bien gardée de citer nommément les stars invitées par l'organisation, s'est contentée d'affirmer qu'elles ont été triées sur le volet. « Il s'agit d'actrices très appréciées dont la présence devrait attirer du monde », a-t-elle consenti à nous avouer, quitte à appeler les Kinois à prendre leur mal en patience encore un moment. Ceci explique du reste la délocalisation du village du Cinef de l'Institut français vers le lieu public précité. Néanmoins, la Halle de la Gombe servira de cadre aux deux grands moments de la rencontre prévue du 2 au 6 juin, à savoir l'ouverture et la clôture. Que le Cinef veuille élargir ses horizons aux femmes cinéastes du monde ne l'empêche cependant pas à veiller à son propre grain. C'est dire qu'il met un point

d'honneur sur les réalisations locales dans le but de contribuer à promouvoir à sa manière au plein essor du cinéma congolais. Cette fois donc, il est tout de même question d'encourager les productions congolaises avec le lancement d'une compétition à l'issue de laquelle trois prix seront décernés. Jusqu'ici, il s'agira de primer le meilleur film documentaire, le meilleur film de fiction et la meilleure actrice, a dit Clarice Muvuba. Par ailleurs, la présidente de l'AFCC signale que le Cinef 2015 sera aussi un marché du 7^e art. Le festival se tiendra de sorte que le public puisse certes découvrir les productions congolaises mais aie également la possibilité de s'offrir les œuvres cinématographiques originales de leurs compatriotes. Une façon de s'impliquer directement à faire avancer le cinéma local.

Nioni Masela

LUTTE CONTRE LE FONDAMENTALISME

Les socialistes européens appellent à sortir du silence qui fait le lit de l'extrémisme

Une mission de députés européens conduite par l'italien Gianni Pittella a séjourné en Afrique.

Le groupe socialiste au Parlement européen veut que l'Afrique ne soit pas seulement évoquée pour ses richesses. C'est de ce continent que pourraient aussi sortir les initiatives les plus crédibles pour contrer le fondamentalisme religieux, estime-t-il. « Les socialistes européens repartent de l'Afrique, avec une première mission au Congo, pour rappeler que l'indifférence et le silence de la communauté internationale sont non seulement inacceptables, mais aussi stratégiquement myopes. Ils ne font qu'alimenter l'insécurité et l'instabilité même en Europe », a souligné Gianni Pittella.

L'italien, chef de mission, était la semaine dernière à Kinshasa puis s'est rendu avec ses collègues (dont l'italo-congolaise Cécile Kyenge Kashetu) dans les provinces de l'est congolais en proie aux violences et à l'instabilité. M. Pittella est connu pour soutenir une vision sur le terrorisme qui entend agir à la base et à la source, estimant que les actes terroristes enregistrés ces derniers mois en Europe et dans le Bassin méditerranéen sont la résultante d'une addition de petits renoncements.

« L'Afrique est un grand continent, mais il est complètement oublié par l'Europe. Pourtant c'est un partenaire privilégié de l'UE, et nous souhaitons y récupérer notre position centrale ». La mission des eurodéputés socialistes se veut annuelle. Celle en République démocratique du Congo est appelée à se renouveler dans les années qui viennent au Rwanda et au Burundi. Dans la région des Grands lacs, les socialistes européens veulent pointer du doigt les trafics, notamment des minerais du sang, qui alimentent la persistance des petits et grands conflits qui se traduisent en une insécurité permanente.

Le djihadisme, aujourd'hui hantise des pays occidentaux, agit pourtant depuis des années en Afrique. En Somalie, en Libye ou au Nigéria, le fondamentalisme creuse son nid, se renforce et se fait menaçant pour la

paix du monde. C'est pourquoi les socialistes européens entendent agir dans trois directions pour le contrer : aider au renforcement des fragiles démocraties dans les pays pour ne pas laisser d'espace aux prédicateurs de la haine, soutenir la société civile et, enfin, « notre objectif immédiat est de faire adopter une législation contraignante sur la traçabilité des minerais » de sang, a indiqué M. Pittella. « Parce que ces minerais sont la cause de tant de guerres, de sang versé et de l'exploitation des mineurs », estime-t-il.

« Le choix de l'Afrique dans cette stratégie est visionnaire, mais pas facile. Il s'agit de placer ce continent au centre de la politique extérieure du deuxième groupe politique au Parlement européen ; une stratégie basée sur la conscience et sur l'urgence de contribuer à fonder une politique extérieure européenne commune et incisive ». Il ne s'agit pas, pour lui, de faire le choix d'éteindre les incendies par catégories. M. Pittella estime que le pape François et le Premier ministre Matteo Renzi sont d'accord sur ce point : « le fondamentalisme islamique, les persécutions ethniques et sociaux, la persécution des chrétiens, les conflits liés aux trafics de minerais, les violences sur les femmes constituent des nœuds qui requièrent une action décisive de l'Europe » en tant qu'entité.

Les socialistes européens réaffirment que lutter contre le terrorisme, surtout de matrice religieuse, demandera du temps. Mais de toutes les options que cela impliquera la pire serait celle de faire le choix du silence. Le gouvernement italien s'est rallié à toutes les solutions de concertation visant à contrer la menace islamiste. En Libye, il appuie les efforts de l'ONU pour amener les différentes parties autour d'une table de négociations. En Tunisie, le Premier ministre Renzi en personne est allé manifester à Tunis après les attentats contre le musée Bardo, des gestes loin d'être anecdotiques. Rome estime qu'il faut lutter ensemble pour gagner ensemble cette guerre-là.

Lucien Mpama

NÉCROLOGIQUE

La famille Londole a la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur fille Londole Efo'tomoto Lydie. Décès survenu à Kinshasa le samedi 11 avril 2015. Le deuil se tient à la résidence familiale au numéro 24 rue Lubaki, commune de Ngaliema. Le programme vous sera communiqué ultérieurement.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES ENFANTS DE LA RUE

Un plaidoyer en faveur des enfants défavorisés

L'action menée par le Centre d'accueil Ndako Ya Biso, dans la commune de Makala, vise particulièrement la protection des droits de cette catégorie d'enfants.

Le Centre d'accueil Ndako ya Biso (NYB) situé dans la commune de Makala, vers le rond point Ngaba, a organisé le 13 avril une matinée de plaidoyer pour que les droits des enfants de la rue soient protégés. Ce centre a particulièrement visé les enfants en situation de rue vivant dans les différents endroits de la commune de Makala. L'activité entre dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des enfants de la rue et des missions que s'est assignées C'est le 12 avril de chaque année, en effet, que le monde entier célèbre la Journée internationale de l'enfant de la rue. En marge de cette journée, les différents encadreurs œuvrant au sein du centre NYB, aux côtés des enfants encadrés par cette

maison d'accueil, ont adressé au bourgmestre de la commune de Makala, Abdoul Moussa, un message pour plus de protection des enfants se trouvant en situation de rupture avec leurs familles.

Dans ce message, ces enfants ont notamment sollicité de l'autorité politico-administrative de cette municipalité une aide pour leur permettre de retrouver leur place dans la société et à regagner l'école comme tous les autres enfants de leur âge. « Dites aux pasteurs et aux agents de la police de ne plus nous maltraiter. Nous ne sommes pas de sorciers. Nous ne sommes pas de bandits. Nous sommes des enfants et nous voulons avoir notre place dans notre famille, dans notre école », ont-ils dit.



Plantage d'un palmier pour les dix ans du Centre Ndako ya Biso Photo Adiac

La rue n'a jamais eu d'enfants Dans sa réplique au « cri » de ces enfants, le bourgmestre a rassuré d'avoir pris en compte leurs préoccupations. Le maire de la commune de Makala a également jugé inconcevable de retrouver les enfants dans la rue dans tout le pays car « la

rue n'a jamais eu d'enfant ». Le bourgmestre Abdoul Moussa pour qui cette situation décriée est due, entre autres, à « l'irresponsabilité » des parents, qui ont démissionné de leur rôle, a noté que le gouvernement ne se fatiguera jamais d'assumer sa part de responsabilité vis-à-vis

des enfants.

Le Centre Ndako Ya Biso est l'une des œuvres de la communauté du Chemin neuf au Congo. Il travaille dans l'encadrement des enfants de la rue en vue de leur réinsertion dans leurs familles ou dans des familles d'accueil. Les autres objectifs poursuivis sont notamment la stabilisation et la consolidation des familles, la sensibilisation du milieu sur l'injustice subie par les enfants en vue d'un changement de mentalité. Ce centre permet aussi aux enfants de la rue les plus âgés, récupérés, d'apprendre des formations professionnelles, notamment la coupe-couture, pour les filles et la menuiserie, pour les garçons. Opérationnel depuis dix ans, ce centre a, à ce jour, facilité la réintégration dans leurs familles ou la réinsertion dans des familles d'accueil de mille cinq cents enfants.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

Le litige Wivine Moleka-Vital Kamerhe s'invite à la Cour constitutionnelle

Le feuilleton judiciaire mettant aux prises Vital Kamerhe et Wivine Moleka vient de franchir une nouvelle étape, celle ultime censée mettre fin à une vive controverse autour de la compétence de la Cour suprême de justice de juger le président de l'Union pour la Nation, Vital Kamerhe.

Il y a lieu de rappeler qu'à la suite d'une requête du ministère public, la Cour suprême de justice avait décidé fin janvier de juger Vital Kamerhe « en premier et dernier ressort ». La Cour constitutionnelle qui vient d'être saisi du dossier est appelée à se prononcer à ce sujet suite à la requête en

inconstitutionnalité introduite depuis vendredi dernier par la défense de Kamerhe, laquelle requête a été, du reste, déclarée recevable. Ce pourvoi doit en principe être examiné à une date non encore déterminée par cette haute juridiction nouvellement entrée en fonction. Ce qui a entraîné la surséance de l'audience du 13 avril au niveau de la Cour suprême de justice qui reste suspendue au verdict de la Cour constitutionnelle pour continuer ou non à instruire cette affaire. Pour cette nouvelle juridiction, il s'agit d'un premier test qui permettra aux uns et aux autres de jauger sa crédibilité.

Pour le collectif d'avocats de Vital Kamerhe, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'il s'agit là d'un acharnement aux allures politiciennes de leur client. Lorsqu'on sait que le litige opposant les deux parties avait déjà été réglée à l'amiable, son rebondissement en cette période des grands enjeux politiques laisse penser qu'il y a bien anguille sous roche. D'après les partisans de ce leader politique, ce procès viserait simplement à obtenir sa condamnation de sorte à l'empêcher de se présenter à la prochaine présidentielle prévue pour novembre 2016.

Alain Diasso

FOOTBALL - AMICAL INTERNATIONAL

La RDC accueille le Gabon en mai à Kinshasa

Les Léopards de la RDC recevront, le 8 mai, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa les Panthères du Gabon en match amical international. Cette rencontre ne se jouera pas à une date Fifa.

Le sélectionneur Florent Ibenge ne se contentera que des joueurs évoluant au pays, communément appelés les locaux. Rappelons qu'Ibenge (qui a récemment été chargé par la Fédération congolaise de football association (Feécifa) de s'occuper des Léopards locaux), avait annoncé, avant le stage des Léopards à Dubaï fin mars dernier, un regroupement pour le mois de mai, avec uniquement des joueurs évoluant au pays. Cette rencontre aura un double avantage pour le sélectionneur. D'abord, il s'agira

de renforcer aussi bien l'ossature des Léopards A qui amorcent les éliminatoires de la CAN 2017 en octobre 2015. La RDC est dans le même groupe que l'Angola, le Madagascar et la République Centrafricaine. Ce match contre le Gabon va aussi permettre à Florent Ibenge de former déjà son groupe des Léopards locaux qui jouent en juin contre la République Centrafricaine pour le compte des éliminatoires de la 4e édition du Championnat d'Afrique des Nations prévue au Rwanda en 2016. Soulignons que le Gabon

viendra à Kinshasa sans ses joueurs professionnels évoluant en Europe, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'un match de date Fifa. Ce match sera le troisième de la RDC depuis la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015 en Guinée Équatoriale où les Léopards ont ramené une médaille de bronze. Les deux premiers matchs post CAN 2015 ont eu lieu lors du stage de Dubaï aux Émirats arabes unis le 28 et le 31 mars contre l'Irak. La RDC a perdu les deux matchs (1-2, 0-1), une contre-performance qui lui a valu de perdre également de places au classement Fifa pour le mois d'avril, passant de la 46e position à la 57e place.

Martin Engimo

SANTÉ

400 mille dollars américains pour renforcer la lutte contre la lèpre en RDC

Le pays a réalisé de grands progrès dans la lutte contre cette maladie. Ce qui lui a permis d'atteindre le seuil de son élimination au niveau national depuis le 31 décembre 2007. Le nombre de cas est passé de six mille cent quinze en 2008, à trois mille deux cent soixante-six, en 2014. Cependant, la surveillance de cette affection invalidante reste encore une priorité en raison de l'apparition permanente de nouveaux cas dans certaines provinces du pays.

Selon le représentant par interim de l'OMS en RDC, le Dr Deo Shimirimana, avec ce taux de détection, la RDC occupe la 5e place dans le monde et la 2e en Afrique en termes de pays rapportant plus de mille nouveaux cas de lèpre par an. Actuellement, plus de soixante-dix zones de santé sont endémiques dont cinquante-cinq dans huit districts se trouvant dans quatre provinces, à savoir Bandundu, Équateur, Katanga et Province Orientale.

Il faudrait donc renforcer la lutte. Et le pays dispose d'un plan d'action pour éliminer cette maladie. Ce plan d'action d'une durée de trois ans est chiffré à près de quatre cent mille dollars américains. Il a été soumis à l'ambassadeur de bonne volonté de l'OMS, le Japonais Yohei Sasakawa qui vient de séjourner en RDC dans le cadre de la lutte contre la lèpre. Soutenant la lutte contre la lèpre en RDC, Yohei Sasakawa a effectué durant son séjour congolais un déplacement dans la province de l'Équateur, notamment à Bokatola, une localité de la zone de santé d'Ingende située à 144 km de Mbandaka où la lèpre est encore endémique dans certaines zones de santé. Il s'était fait accompagner du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, le représentant par interim de l'OMS en RDC.

L'ambassadeur de bonne volonté de l'OMS dans la lutte contre la lèpre a sollicité l'implication des autorités congolaises. « Je voudrais solliciter davantage l'appui et l'implication du gouvernement de la

RDC dans la lutte contre la discrimination et la stigmatisation des personnes atteintes de la lèpre ou celles déjà guéries », a-t-il déclaré lors de l'entretien qu'il a eu avec le ministre de la Santé publique.

De son côté, le représentant de l'OMS en RDC a vivement remercié l'ambassadeur de bonne volonté de l'OMS pour son implication personnelle dans l'élimination de la lèpre. « L'OMS ne ménagera aucun effort pour accompagner les efforts du gouvernement de la RDC dans la mise en œuvre du plan anti-lépreux qui vous avait été présenté à Bangkok en juillet 2013, lors du sommet international de la lèpre en Thaïlande », a-t-il souligné.

Durant son séjour à Kinshasa, l'ambassadeur de bonne volonté de l'OMS dans la lutte contre la lèpre a été aussi reçu par le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, qui s'était engagé à renforcer le plaidoyer auprès des députés dans le but de parler et de sensibiliser la population lors de leurs vacances parlementaires au sujet de la gratuité des médicaments contre la lèpre, afin d'appuyer les efforts de l'élimination de cette maladie infectieuse chronique du sol de la RDC. De son côté, Yohei Sasakawa s'était félicité d'avoir transmis un message fort au président de la chambre basse du Parlement selon lequel la lèpre était une maladie guérissable et qu'avec un traitement précoce, on pouvait éviter les incapacités.

Aline Nzuzi

« Les antivaleurs freinent le développement du Congo », déclare Digne Elvis Okombi Tsalissan

Le Coordonnateur général de la Dynamique citoyenne « Po na Ekolo » s'est exprimé ainsi à l'occasion d'une conférence de presse qu'il a animé samedi 11 avril dans la ville océane. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du lancement officiel des activités dudit mouvement dans le département de Pointe-Noire.



Tribune officielle de la conférence

En effet pour l'orateur, la Dynamique citoyenne « Po na Ekolo » a été créée pour mettre un terme à plusieurs antivaleurs et fléaux sociaux qui ont longtemps caractérisé le parcours démocratique en République du Congo, notamment les violences, les pil-

lages, le désordre, le tribalisme, la corruption, l'ingérence, la manipulation de la jeunesse. Il a ainsi dénoncé les troubles des populations survenus à travers

l'ensemble du pays lors du déroulement de la dernière édition de la coupe d'Afrique des nations de football. « Ce que le Congo a vécu pendant le déroulement

de la CAN 2015 va au delà de la prise en charge de la jeunesse par les pouvoirs publics. C'est pour cette raison qu'est née la dynamique «Po na Ekolo» composée de plusieurs groupements et partis politiques de la majorité présidentielle, de l'opposition, du centre et des associations de la société civile », a-t-il indiqué.

Ainsi, Digne Elvis Okombi Tsalissan a saisi l'opportunité pour lancer un appel à la jeunesse de Pointe-Noire en vue d'une prise de conscience effective de celle-ci. « Les antivaleurs freinent le développement du Congo, nous ne voulons pas de l'instrument-

alisation de la jeunesse, encore moins de cette démocratie qui se nourrit du sang et des larmes des autres. Ce n'est pas normal quand un cadre est élevé à des hautes responsabilités de l'État que ce dernier s'entoure uniquement des personnes de son ethnie, de sa région ou de son département, cela s'appelle le tribalisme », a-t-il conclu.

La fin de cette rencontre était marquée par le lancement par l'orateur de la campagne d'adhésion à la Dynamique citoyenne Po na Ekolo dans le département de Pointe-Noire.

Séverin Ibara

TRANSPARENCE

Encore des efforts dans la gouvernance du secteur extractif au Congo

Au moment où Brazzaville a abrité du 13 au 15 avril, le Conseil d'administration international de l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE), la coalition congolaise « Publiez ce que vous payez » vient de rendre publique sa position sur le processus ITIE au Congo.

L'ITIE d'interpeller le gouvernement de la République du Congo afin que soient menées toutes les réformes nécessaires à la consolidation des mécanismes de transparence dans la gouvernance », dit la déclaration.

L'ITIE demande que soit rendu publics et disponibles les accords commerciaux. La coalition milite

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les ex-travailleurs de la centrale à gaz de Djeno haussent le ton

Ces ex-agents se sont retrouvés en assemblée générale, ce samedi 11 avril à Pointe-Noire. Objectif : faire le point de leur situation socioprofessionnelle qui, selon eux, demeure critique à cause des promesses non tenues par le ministère de l'Énergie et de l'hydraulique.

La montée au créneau de ces ex-agents intervient deux ans après la dissolution de la Société congolaise de production d'électricité (S.C.P.E). En effet, c'est lors de son Conseil des ministres du 28 juin 2013 que le gouvernement avait pris cette initiative annonçant du coup une série de mesures devant accompagner cette décision. Parmi celles-ci, le rattachement de la centrale à gaz de Djeno à la Centrale électrique du Congo (CEC) afin d'en faire un « pôle gaz » cohérent et d'en réduire les charges de maintenance ; l'intégration des autres centrales à savoir : la centrale thermique de Brazzaville (C.T.B)

et la centrale thermique d'Oyo (C.T.O) à la Société nationale d'électricité (S.N.E) qui gère déjà le réseau existant.

« Nous constatons jusqu'à ce jour que le rattachement de la centrale à gaz de Djeno à la centrale électrique du Congo n'a jamais été effectué. C'est depuis novembre 2013 que le ministère de tutelle avait ordonné d'arrêter le fonctionnement de la centrale à gaz de Djeno tout en demandant aux agents évoluant à ladite centrale de rentrer chez eux. Depuis lors, ces travailleurs n'ont pas de salaire et sont abandonnés à leur triste sort », indique la déclaration.

Ces agents dénoncent aussi l'attitude du ministère qui n'arrive pas à rattacher la Centrale à gaz de Djeno avec tous ses agents à la S.N.E comme cela a été le cas des centrales thermiques de Brazzaville et d'Oyo depuis janvier 2014. « Le ministère veut orienter de force et

sans statut tous les ex-travailleurs de la centrale à gaz de Djeno dans les sous-traitances de la société DIESTMANN. Notre formation a coûté beaucoup d'argent à l'État congolais, les conclusions du Conseil des ministres n'indiquent pas que nous soyons orientés dans les sous-traitances. Nous lançons un appel au gouvernement afin de pallier cette situation qui ne fait qu'empirer », laisse entendre leur déclaration.

Rappelons qu'une quarantaine d'agents sont concernés par cette situation. La Centrale à gaz de Djeno est actuellement en arrêt depuis novembre 2013 sans compter son état de délabrement avancé. Les travaux de construction de cette centrale à gaz ont nécessité un important investissement à l'État congolais. Cette centrale a une puissance de 50 mégawatts susceptible d'être élargie au profit des populations.

Faustin Akono



Christian Mounzeo, coordonnateur de PCQVP Congo crédit photo «Adiac»

La Coalition congolaise Publiez ce que vous Payez (PCQVP) considère comme une opportunité la réunion de Brazzaville pour faire avancer le processus dans la durabilité. « En accordant à la République du Congo, la responsabilité d'organiser cette importante rencontre à Brazzaville, le Conseil d'administration de l'ITIE reconnaît les efforts fournis par le gouvernement en termes de transparence dans l'accès des données du secteur extractif. Il convient de souligner que la République du Congo a été l'un des premiers pays à avoir publié le rapport ITIE portant sur l'exercice 2013. Publiez ce que vous payez-Congo relève, néanmoins, un certain nombre de préoccupations qui limitent la portée de la mise en œuvre, en contredisant de ce fait, la volonté politique affichée en faveur de la transparence. Ainsi, la campagne Publiez ce que vous payez au Congo demande au Conseil d'administration de

pour la suppression de l'exception de la taxe maritime, la mise en pratique des recommandations des rapports ITIE, etc. Mais, surtout, fait aussi partie des préoccupations : la prise en compte de l'utilisation des données ITIE. En outre, PCQVP exige que soit votée la loi sur la transparence et la responsabilité fiscales. Autre exigence : la mise en œuvre des engagements en matière de gestion transparente de l'épargne budgétaire.

« Le maintien des standards de la conformité à l'ITIE appelle de la part du gouvernement des engagements et une pratique extrêmement proches des exigences. Sans quoi, la transparence s'arrêterait à la transparence. Or, le but de l'exercice est d'utiliser l'ITIE comme un tremplin vers une gouvernance qui améliore le statut de pauvreté de la majorité des Congolais », a renchéri Christian Mounzeo, coordonnateur de Publiez ce que vous payez Congo.

Hervé Brice Mampouya

DISPARITION

Jean Jacques Ndzolo conduit à sa dernière demeure

C'est devant les parents, amis, collègues et connaissances éplorés, que Jean Jacques Ndzolo, ex-chef de service administratif et financier (Saf) de Télé Congo Pointe-Noire, décédé le 31 mars 2015, des suites d'une longue et pénible maladie à l'hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire, a été conduit le mercredi 8 avril à sa dernière demeure.

Un dernier adieu lui a été rendu à la direction départementale de Télé Congo Pointe-Noire avant que le cortège funèbre ne se dirige au cimetière municipal de Vindoulou où il repose désormais en paix.

Pathétique et émouvante a été cette cérémonie du 8 avril quand fut rendu l'ultime adieu



à Jean Jacques Ndzolo qui a servi comme Saf à Télé Congo Pointe-Noire de 1998 à 2014. Une longévité cependant entrecoupée ces dernières années par des absences dues à son état de santé devenu précaire. Dans l'oraison funèbre, Fabien

Obongo, directeur interdépartemental de télé Congo Pointe-Noire a reconnu les mérites du défunt qui, avec abnégation et dévouement a rempli loyalement ses fonctions.

Jean Jacques Nzolo est né le 5 juin 1962 à Ibonima dans le district de Makoua. Diplômé de l'Enma (Ecole nationale moyenne d'administration), il intègre la fonction publique, le 18 septembre 1984. Après avoir servi à Radio Congo Pointe-Noire, Jean Jacques Ndzolo arrive à la télé Congo Pointe-Noire, le 19 mars 1998. Cadre volontaire et dévoué, il a reçu la reconnaissance de la République lors des festivités de l'indépendance du Congo. Il laisse six orphelins.

H.B.M.

Incendie à la galerie Just Mad

C'est le dimanche 5 avril dernier à 9 heures 30, qu'un feu parti du restaurant mitoyen a envahi toute la galerie Just Mad située dans l'enceinte de la direction départementale de l'agriculture et de l'élevage à Pointe-Noire. En moins d'une heure, la galerie et les installations avoisinantes ont été transformées en cendres.

Décidément les coups durs ne cessent de s'abattre sur Justine Émilie Madieta dit Just Mad, artiste-peintre, styliste-modéliste et promotrice culturelle. Après l'incendie qui avait ravagé « le village des arts » en 2012 à Djéno, lieu touristique et culturel qu'elle a monté quatre ans auparavant, la galerie Just Mad qui vient de brûler s'ajoute aux malheurs de cette passionnée des arts. Ici se trouvent ses dernières créations mais aussi les objets d'arts des artistes peintres et auteurs créateurs du pays. L'incendie arrive alors que l'artiste était en train de redonner une autre image à l'espace.

Le feu parti du restaurant voisin a tout calciné jusqu'à brûler les installations de l'unité de fabrication des plaques d'immatriculation des véhicules qui juxtaposait la galerie. Présente sur les lieux au moment du si-



nistre, Just Mad a tenté d'alerter le voisinage afin d'éteindre le brasier. Mais peine perdue, le feu a envahi toute la galerie en cours de réhabilitation et dont l'inauguration était imminente. « Je regrette toutes les collections que je viens de perdre dans cet incendie. Toutes les œuvres que j'ai ramenées de ma tournée africaine de deux ans au Cameroun et au Tchad pour me requinquer après le sinistre de 2012. J'ai aussi perdu la collection des œuvres picturales de Keldy Bazoungoula, le jeune peintre récemment disparu que je voulais garder en souvenir des années qu'il a passées avec moi à la galerie. C'est terrible ce qui m'arrive maintenant. Mais je remercie

Toute la tristesse de Just Mad sur le lieu du sinistre le bon Dieu qui a fait que je sois là au moment de l'incendie. Je ne sais pas comment j'allais réagir si on m'avait appris la nouvelle du sinistre par une tierce personne. »

En dehors des œuvres d'arts, Just Mad a perdu aussi la plupart de ces documents, ses vêtements et tout son patrimoine. En effet, depuis l'incendie du village des arts, tous ces objets précieux ont été gardés à la galerie. Aujourd'hui, Just Mad qui a été accueillie par une famille généreuse à Pointe-Noire est une femme abattue. Elle demande un réconfort moral mais surtout une assistance pour qu'elle recommence ses activités.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Un doublé pour Patronage

La section handball de Patronage Sainte-Anne de Pointe-Noire a remporté le championnat de la ligue en senior homme et dame à l'issue de la compétition qui s'est achevée le 12 avril au stade Enrico Mattéi en présence de Roger Houvitiha, le président de la ligue, assisté du directeur départemental des sports et de l'éducation physique Joseph Biangou Ndinga et des membres de la fédération.

Démarré le 1er février au Centre culturel Tati Loutard, le championnat de la ligue de handball de Pointe-Noire s'est achevé le 12 avril avec le sacre de Patronage messieurs et dames en catégorie senior et de Atlantique et CTHB respectivement en junior dame et homme.

En senior dame, si Patronage a signé son sixième sacre et quatrième d'affilée en s'imposant de la belle manière face à l'AS Cheminots 24-22 à l'issue d'un match d'appui très palpitant, les hommes ont emporté leur septième titre et troisième sans interruption sur tapis vert suite à une décision de la ligue sanctionnant l'équipe de l'AS Cheminots qui refusait de poursuivre le dernier match du championnat à cause de la qualification d'un joueur de Patronage par décision de la Fécohand pendant que le match était à la 43e seconde avec 1 but de Patronage. Cheminots se contente de la deuxième place et devra aussi payer une amende.

Le directeur technique de Patro-

nage, Théophile Mboundou s'est réjoui à l'issue du match des dames qui ont arraché leur victoire dans les dix dernières minutes après avoir réussi à remonter 8 buts. Patronage et Cheminots dames jouaient un match d'appui puisque les deux équipes étaient au coude à coude à l'issue du championnat avec 10 points chacune. « Malgré le premier match perdu contre Cheminots en phase aller, nous croyions toujours à conserver notre titre. C'est pourquoi malgré la domination de l'adversaire à la première période nous avons gardé notre sang froid et joué notre carte vers la fin du match. Je peux confirmer aussi que le coaching a payé ».

De son côté Gabriel Tchicaya, l'entraîneur de l'AS Cheminots dont les deux équipes sont deuxième, a reconnu la défaite : « Au sport il n'y a pas d'erreur. Il y a eu une fatigue des joueuses vers la fin avec beaucoup de ratés en finition et l'adversaire en a profité. L'AS Cheminots est au point mais, il y a eu un problème de gestion du temps et du match ». La capitaine de l'équipe, Inès Nianga et ses coéquipières ont été inconsolables. « Nous avons failli en défense c'est dommage. Nous n'allons pas baisser les bras mais nous allons continuer à travailler pour marquer notre retour au championnat national ».

À l'issue de la compétition, le président de la ligue, Roger Houvitiha a remercié tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont contri-

bué à la réussite du championnat. « Au-delà de notre volonté, celle de ramer dans la plus grande sportivité, nous n'avons malheureusement pas échappé aux incohérences liées à toute organisation. Mais, il nous paraît important de reconnaître quelques bonnes notes qui nous ont permis d'arriver à la fin de notre saison sportive parmi lesquelles l'esprit de sportivité », a-t-il souligné. Il a poursuivi que l'organisation du championnat national étant confiée au département de Pointe-Noire, le nombre de participant a été revu à la hausse soit quatre équipes chez les hommes et trois chez les dames. C'est ainsi que Roger Houvitiha a appelé les dirigeants des clubs et les joueurs à la discipline et à être à l'écoute de la ligue. Clôture du championnat, le directeur départemental des sports a félicité les membres de la ligue pour la bonne organisation et les dirigeants des clubs, encadreurs techniques et les joueurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la réussite de ce championnat.

Classement définitif des équipes par catégorie

Junior dame : 1^{er} TiéTié, 2^e Atlantique, 3^e Banko et 4^e ASOC
Junior homme : 1^{er} CTAHB, 2^e ASOC et 3^e AS Cheminots
Senior dames : 1^{er} Patronage, 2^e AS Cheminots, 3^e Tié-Tié, 4^e Banko
Senior hommes : 1^{er} Patronage, 2^e AS Cheminots, 3^e Munisport, 4^e ASOC et 5^e CTAHB

Charlem Léa Legnoki

VIE ASSOCIATIVE

L'Amunof célèbre ses 20 ans d'existence

L'Association mutualiste des nostalgiques du football (Amunof) a organisé les 11 et 12 avril, dans la ville océane, sous la coordination de son président, le colonel Gaëtan Victor Oborabassi, plusieurs activités dans le cadre de la célébration en différé du 20e anniversaire de sa création.

Créée le 5 février 1995, l'Amunof a maintenant 20 ans en 2015. Pour célébrer ses deux décennies d'existence, plusieurs activités ont été organisées, à savoir une messe d'action de grâces, une soirée dinatoire et dansante et des différentes rencontres sportives. « L'Amunof est une association à caractère sportif et social. Sportif parce que nous jouons au football et nous sommes les nostalgiques d'une époque glorieuse. Sociale parce que c'est une mutuelle qui regroupe environ cent membres et, depuis le 20 mars, nous sommes reconnus par l'État. C'est donc une association régie par la loi de 1901 et désormais nous comptons parmi les associations de l'univers national », a indiqué le président de l'Amunof. D'après le colonel Gaëtan Victor Oborabassi, presque trois-quart des effectifs de son association sont des anciens footballeurs. Ndouli Rhino et François Mpélé, qui étaient des grands noms au niveau national et international, sont parmi les plus vieux. Ils ont respectivement évolué dans les équipes européennes de Paris-Saint-Germain et Lens.

Le président de l'Amunof s'est réjoui de la réussite de cette fête qui a connu la participation des délégations venues de Brazzaville, Dolisie et de Pointe-Noire. « Nous sommes une association bien structurée, nous sommes très contents de recevoir nos frères de Tsékélé

du président Rémy Ayayos qui sont venus de Dolisie, quatre de Boma Ngulu de Brazzaville et ceux de Tukuta de Pointe-Noire avec lesquels nous avons joué ensemble avec l'aide du coach qui a fait un mélange en formant quatre équipes. C'est une joie de se souvenir de ces beaux moments », a-t-il déclaré.

Carrière sportive du président de l'Amunof

Gaëtan Victor Oborabassi est un ancien sociétaire de Racine Mobebisi, une équipe du quartier qui l'a propulsé alors qu'il était jeune lycéen. De Racine, le joueur intègre Patronage. C'est au moment où l'aillier voulait faire les grands pas au football qu'il obtint la bourse de la police. Au retour de sa formation et voulant reprendre avec son équipe de Patronage, il va être confronté à l'existence d'une équipe de la force publique qui n'est autre que l'Inter-club. Très passionné du football et malgré son grade, il n'hésite pas à intégrer l'équipe d'Inter-club où il a rencontré Kabala et Rubeche. Dans Patronage, il a joué avec Malonga Kapata, Malonga Toré et Samba qui était son latéral. « À Inter Nous étions seulement quelques policiers, notamment Ombouya et Kandza et un jour j'ai pris la décision de faire comme dans les pays socialistes en demandant au ministre de créer l'AS Police », a-t-il expliqué.

Charlem Léa Legnoki

NIARI

Bientôt une formation sur l'inventaire du patrimoine culturel immatériel

Ces acteurs vont participer du 28 au 29 avril prochains à un séminaire atelier sur les techniques d'inventaire du patrimoine culturel immatériel qui sera organisé à Dolisie par la direction départementale du patrimoine et des archives du département du Niari.

L'activité réunira les chefs de service des différentes directions en charge des questions culturelles, les conseillers socioculturels du préfet et du maire, les attachés socioculturels des mairies de Dolisie, les détenteurs du savoir traditionnel et bien d'autres professionnels de la culture. Ce séminaire atelier a pour objectifs entre autres, de renforcer les capacités de ceux-ci sur les modalités de mise en œuvre de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, de les former sur la technique de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel et sur la prise des mesures de protection et de sauvegarde dudit patrimoine.

Dolisie étant une ville qui a une diversité culturelle et une richesse en patrimoine culturel immatériel, cette activité a été organisée en vue de permettre un inventaire de cette richesse, la prise de mesures visant sa protection et sa sauvegarde ainsi que la classification de certains de ces éléments.

Lucie Prisca Condhet

NATATION

Les candidats au grade d'officiels techniques et juges améliorent leurs connaissances

Les 27 candidats ont entamé ce 13 avril le deuxième module de leur formation consacré à la révision, avant deux autres étapes pratiques qui les consacreront au grade d'officiels techniques et juges de natation.

Ils bénéficient de l'encadrement du Français Thierry Bonnamant, l'expert de la Fédération internationale de Natation (FINA). Lors de la cérémonie d'ouverture, Rachel Dominique Ngouabi a défini les objectifs à atteindre. « Nous avons les Jeux africains qui ne sont plus loin. L'objectif pour nous, c'est d'avoir les officiels qui puissent officier pendant cet événement. Bien sûr on sera entouré des membres de la commission techniques de la CANA. Je pense que cela ne sera pas mauvais que vous y participiez aussi activement », a précisé la présidente de la Fédération congolaise de Natation. Le deuxième module qui va s'étendre jusqu'à vendredi prochain, est essentiellement



Rachel Dominique Ngouabi s'adressant à des stagiaires (Photo Adiac)

consacré à la théorie. Ce qui ne donne pas pour l'instant le droit aux 27 stagiaires d'être élevés au grade souhaité. Il faudra encore pour ses apprenants,

deux autres modules liés à la pratique avant de recevoir l'autorisation d'officier aux côtés des membres de la commission technique de la Confédération

révision. J'espère que vous allez être motivés comme vous l'avez été auparavant. Il s'agit de se concentrer parce que la prochaine fois qu'il viendra, ce

ne va pas passer notre temps à se former, il faut un moment donné avoir des compétences, les qualifications pour pouvoir exercer et pour que plus tard vous-même aller former à l'intérieur du pays. On ne va pas se concentrer seulement à Brazzaville. Demain c'est vous qui devrez aller à l'intérieur du pays pour faire un transfert de compétences que vous-mêmes vous aviez acquis. Nous au niveau de la fédération nous investissons au maximum qu'on peut avec les moyens qui sont assez limités ».

Le directeur des activités sportives, Damien Madiki a, pour sa part, rendu un hommage à la fédération internationale de natation qui ne cesse d'apporter aux jeunes congolais des nouvelles connaissances qui leur permettront de se conformer aux exigences des lois et règles de la discipline.

James Golden Eloué

africaine de natation (Cana), les 11^e Jeux africains de Brazzaville 2015. Le seul handicap reste la piscine qui n'est pas encore prête.

« Vous êtes dans une phase de

ne sera pas pour réviser mais pour passer directement à la pratique et pour faire de vous officiellement des officiels », a commenté Rachel Dominique Ngouabi, avant d'ajouter : « On

FOOTBALL

Sept joueurs du Centre La Djiri à l'essai en France

Nicolas Nguessi Ondama, Exaucé Ngassaki Ndongo, Durel Avounou, Thomas Pindou, Lionel Opéra Ondongo, Prince Marie Désiré Obongo ainsi que Gautrand Ngouenimba passent des tests dans des clubs professionnels français.

Les joueurs en formation au Centre Etudes et Sport La Djiri (CESD) commencent à révéler leurs talents au grand jour, au-delà des frontières nationales. Lors de la 36^{ème} édition du Tournoi Saint-Joseph, auquel ils viennent de prendre part en France, leurs qualités techniques ont forcé l'admiration des détecteurs de l'hexagone qui les ont suivis match après match. Exaucé Ngassaki Ndongo est allé au FC Lorient, club de ligue 1 française. Il a d'ailleurs été aligné dans la rencontre ayant opposé l'équipe à la sélection marocaine à Ploufragan en Bretagne (France). D'autres poulains de l'entraîneur formateur, Vincent Rautureau, en l'occurrence Durel Avounou et Nicolas Nguessi Ondama ont pris le chemin du SM Caen, toujours en ligue 1.

Thomas Pindou, Lionel Opéra Ondongo, Prince Marie Désiré Obongo et Gautrand Ngouenimba (meilleur buteur du tournoi Saint-Joseph) attendent quant à eux leur tour. Ils emprunteront respectivement le chemin menant au FC Tours, à Dijon, à Clermont Ferron, au Havre et à Auxerre, le moment venu. « Leur attente est due aux problèmes de logistiques dans les clubs qui les recevront (Accueil et hébergement) mais aussi de la disponibilité d'Exaucé Ngassaki Ndongo, de Nicolas Nguessi Ondama et de Durel Avounou ayant commencé par SM Caen », a expliqué Vincent Rautureau, souriant convaincu de ce que, « ces jeunes pourront faire la fierté du football congolais demain en qualité de Diables rouges, l'équipe

nationale du Congo. »

Après la France, ce sont les portes de Gênoa en Italie qui s'ouvriront à eux. Là encore ils feront parler leurs talents pour se faire des places dans la cour des grands. Il s'agit d'un grand pas dans la concrétisation de la mission assignée à Vincent Rautureau lorsqu'il signait son contrat avec le CESD le 8 novembre 2013. « Former les cadres techniques et les jeunes joueurs en vue de leur permettre de peaufiner leur formation, faite à Djiri, dans les grands centres européens notamment ceux de France ». C'était le pari à relever, à en croire les clauses de contrat. Le promoteur du CESD, Benito Amouzou, a mille raisons de se satisfaire de ce que son initiative encore mieux la formation des jeunes footballeurs dans sa structure porte désormais des fruits visibles à l'œil nu au plan national et international.

Le programme du CESD

Le week-end de la Pentecôte, au Tournoi international de Rézé en France dont le CESD est champion en titre. D'autres talents seront davantage mis en lumière à l'occasion. Plusieurs autres tournois sont inscrits dans l'agenda du CESD d'ici à la fin de l'année. Les jeunes du CESD qui ont le vent en poupe sauront mettre les chances de leur côté.

Rominique Nerplat Makaya

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique

Angola, 8^e journée

Julssy Boukama Kaya n'a pas joué lors du match nul concédé par le Recreativo Libolo face au Petro Luanda (1-1). Auteur du coup parfait chez le champion en titre, mercredi dernier, Holgerson Makosso et le Sporting Cabinda ne confirment pas et s'inclinent chez l'Académica Lobito d'Adolphe Matondo (0-3). Les deux Congolais étaient titulaires. Matondo a été remplacé à la 67^e. En concédant le point du nul, le champion en titre est rétrogradé à la 4^e place, à quatre points du leader et une longueur du deuxième. Avec 9 points chacun, l'Académica Liboto et le Sporting Cabinda sont dans la deuxième partie de tableau.

Maroc, 25^e journée

Le derby de Casablanca se termine sur un score de parité au terme d'un final de folie (2-2). Sans Sylver Ganvoula, non retenu, le Raja a ouvert le score à la 62^e. Titulaire, Fabrice Ondama est sorti 5 minutes plus tard. À un quart d'heure de la fin, les Rajaouis inscrivirent un second pion. Alors que les carottes semblaient cuites, le Wydad réduit le score à la 90^e et égalise dans le temps additionnel. Varel Rozan et le KAC Kenitra font match nul chez le Difaa El Jaidida (0-0).

Le Wydad reste donc leader, avec 2 longueurs d'avance sur son dauphin. À 12 points de son grand rival, le Raja peine et grimace. Avec un point d'avance sur la zone rouge mais un match en retard à jouer, Kenitra n'a pas dit son dernier mot dans la course au maintien.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Le reste des matchs remis programmés

Il reste six matchs pour boucler la phase aller du championnat national. Le premier opposera V. Club à Diables noirs le samedi 18 avril à Pointe-Noire. Le 22 du même mois les diabolins seront aux prises avec Nico nicoyé, toujours dans la ville océane. A Brazzaville, Cara recevra AC Léopards de Dolisie. Après quoi les Fauves du Niari rentreront dans leur fief de Dolisie pour attendre de pied ferme Diables noirs le 26 avril. Trois jours plus tard, à Pointe-Noire, Association Sportive Ponténégrine sera face à Diables noirs. Cette série de matchs remis prendra fin le 6 mai par la rencontre qui opposera la Jeunesse Sportive de Poto-Poto à AC Léopards de Dolisie.

R.N.M.



Les sept joueurs retenus en France parmi tant d'autres Crédit photo CESD